

tribune



socialiste

et après ?

RÉSULTATS COMPLETS

LEO HAMON (Essonne 4^e circ.)

SANGUINETTI (Haute-Garonne 1^{re} circ.)

M. de la MAJORITY

PRÉFET

CANTONS AU 2^e TOUR

Équité

Le "OU" vient que, contrairement à la bonne tradition, les partis ne se déclarent pas tous entièrement satisfait? A l'est vrai? La nom... blé le accru voix.

front marxiste

Le Parisien

Région parisienne

US FORT TIRAGE

Le Journal du Peuple

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE

SAUTCHIE

BRAY

BRAY

Directeur politique : Gérard FERAN.
Rédacteur en chef : Bernard LANGLOIS.
Secrétaire de rédaction : Gérard BOREL.

Collectif de rédaction : Robert DESTOT - Jacques FERLUS - Jacques GALLUS - Gilbert HERCET - Jean-François MERLE - Jean VERGER.

Ont collaboré à ce numéro : Michel CAMOUIS - Françoise CLAIRE - Jean CORDA - Guy DEGORCE - Bernard JAUMONT - Daniel LENEGRE - Thierry MORUS - Michel ROCARD - Anne VATTIER.

Directeur de la publication : Jean LE GARREC.

Rédaction, Administration : 9, rue Borromée, PARIS (15^e) - 566-45-37

Publicité : Information 2000
Tél. : 285-05-43

Distribué par les N.M.P.P.

S. A. Imprimerie Editions Moriamé
61, rue du Fg-Poissonnière, Paris 9^e

Tirage : 25.000 exemplaires.

STAGES "CADRE DE VIE"

Les militants de la région parisienne sont conviés au stage « cadre de vie » à Poissy, les 31 mars et 1^{er} avril. Inscriptions : commission « cadre de vie » - 9, rue Borromée, 75015 Paris.

Entre autres questions à débattre :
— Opérations immobilières à Paris, Créteil, Gif-sur-Yvette, (Balkany), Antony.

— Syndicats des locataires.
— Contrôle du cadre de vie.
— Spéculation foncière.

Auxiliaires, unissez-vous !

Plus de 100.000 « hors-statut » dans l'Education nationale...

Tous à l'assemblée, 44, rue de Rennes, Paris (6^e), mercredi 21 mars, de 18 à 21 heures.

Comité de lutte « auxiliariat » région parisienne.

7 JOURS DANS T.S.



■ Oui Rocard est battu, et c'est dommage, et c'est bête. Surtout au profit d'un Lauriol. Et après ? Oui, la gauche est battue : quand on a pour objectif quelque chose d'aussi ambitieux que de « changer la vie », quand on a depuis des mois et des mois canalisé toutes les énergies, toute la combativité des travailleurs dans une perspective électorale pour aboutir à un simple rééquilibrage parlementaire en deçà même de celui de 1967, ce n'est pas la peine de se payer de mots et de se cacher derrière son petit doigt : c'est un échec. Et après ? Oui la coalition des droites a gagné, une fois encore, même si le découpage électoral lui est favorable, même si Pompidou a faussé le jeu, même si Lecanuet a vendu son âme, même si à la proportionnelle... le fait brut est là : une majorité discréditée, éclaboussée par les scandales, déchirée par les querelles de clans, est reconduite pour cinq ans. Et après ?

■ Et après, la seule vraie question. Quelles perspectives, quels combats, quels thèmes de lutte ? L'éditorial de Michel Rocard et l'analyse des résultats de Jean-François Merle (p. 4) esquissent une réponse. Il appartient à l'ensemble du parti, et d'abord à la D.P.N. qui va se réunir prochainement de la formuler de façon plus précise. Mais il est bien évident que cette question ne se pose pas au seul PSU, et qu'il faudra bien que très vite, tous ceux qui dans les syndicats, les organisations de masse, voire les partis politiques autres que le nôtre, se réclament du socialisme autogestion-

naire et avaient adopté pour ces élections une certaine attitude tactique, tirent les leçons de l'échec de mars 1973...

■ « Il faut reprendre la lutte sur tous les fronts sociaux » dit Rocard. Ce sera d'autant plus facile pour nous que nous ne les avons jamais désertés, ces fronts-là. Que nous n'avons jamais pensé qu'une bataille électorale — pour importante et absorbante qu'elle soit — doive coïncider avec une trêve sociale : ce numéro d'un lendemain d'élections est là pour le prouver, par l'abondance de sa rubrique « front des luttes ». La victoire des ouvrières de la Coframaille ou celle des travailleurs immigrés, acquises en pleine période électorale le démontrent. Et les militants du PSU étaient engagés dans ces luttes et dans bien d'autres, en même temps qu'ils collaient, ou tenaient des réunions publiques. L'unité de la pratique militante de ce parti a d'abord l'avantage qu'à la question « et après ? » chacun possède au moins une partie de la réponse au niveau de sa vie quotidienne : après, on continue...

■ Une large part est faite aussi cette semaine, à l'actualité internationale. Et d'abord au Chili où la gauche a considérablement renforcé ses posi-

tions aux dernières élections : intéressant à noter après l'avalanche de commentaires qui nous expliquaient depuis des semaines pourquoi l'Unité Populaire allait perdre ces élections. Daniel Lenègre remet les choses en place (p. 15) en montrant clairement sur quoi s'appuie cette victoire électorale : une réelle mobilisation populaire de tous les travailleurs chiliens.

■ Et puis il y a tout de même un petit problème dont il faut bien vous parler : plus que jamais nous avons besoin d'argent. Pour payer les dettes de la campagne, d'abord. Pour pouvoir poursuivre ensuite l'action politique et militante sur tous les terrains. Près de 500.000 personnes ont, dans des circonstances difficiles, apporté leurs voix au PSU : ce n'est pas rien, et c'était pour le moins donner à un vote un sens précis. Ce sont ceux-là qu'il faut maintenant aller trouver et solliciter : ils y sont prêts. Encore faut-il qu'ils perçoivent notre appel. Aux militants de faire le relais. Et un bon moyen pour le faire est de relancer la campagne de vente et d'abonnements pour TS. 250 abonnés nouveaux en février. Ce n'est pas si mal, c'est encore insuffisant. Les ventes aussi ont progressé à l'occasion de la campagne : il ne faut pas que l'effort se relâche, au contraire. Les points de vente mis en place pendant la campagne doivent être maintenus. Il faut aussi que soit pris à la lettre le mot d'ordre : un abonné nouveau par militant. C'EST UNE IMPERIEUSE NECESSITE.

B.L. ■

ils ont gagné !

Montereau, dans la nuit du 11 au 12 mars. Ils ont gagné, les hommes de Peyrefitte. C'est bien normal qu'ils soient contents. Qu'ils se promènent dans les rues avec des drapeaux en criant un peu trop fort, après tout pourquoi pas ?

Où va donc leur joyeux cortège ? Dans la ville haute, la ZUP, la vilaine ZUP de Surville. Ils se dirigent vers un but précis, semble-t-il...

En rentrant chez lui, tard dans la nuit, le candidat du parti socialiste trouve son portail arraché, sa femme en larmes, dans la rue. Insultes, cris obscènes, slogans facistes, menaces de mort : elle a eu droit à tout. « Sale juif, on aura ta peau. »

Il s'appelle Ankaoua, le candidat du parti socialiste. Les hommes de Peyrefitte ont fêté leur victoire. C'est normal, non ? Bernard LANGLOIS ■

ARVEL

VOS VACANCES dans une île ?

Au nord-ouest de la Yougoslavie, à 750 km de la frontière française, 3 beaux villages de l'île de Cres vous attendent.

2 semaines, pension complète : de 400 à 475 F

Réductions pour les enfants : jusqu'à 40 %

Voulez-vous notre mini-catalogue ?

ARVEL — 12, boulevard des Brotteaux, 69006 LYON
Tél. : (78) 52.56.48

DÉCOUVERTE ET CULTURE

SKI dans les Alpes, du 18 mars au 24 mars.

SKI à Pâques à Samoens, 1 ou 2 semaines.

CHEVAL, à Pâques, en Haute-Provence.

ALBANIE, à Pâques, 14 jours.

94, rue Notre-Dame-des-Champs
Paris 6^e - Tél. : 325-00-09

Permanence tous les jours
de 16 h à 19 h 30

"l'insaisissable"

C'est le titre — très parlant — d'un « 4 pages » tiré la semaine dernière. Des journalistes, des intellectuels, des éditeurs, des cinéastes, etc. — plusieurs centaines — sont « directeurs de la publication », c'est-à-dire qu'ils sont responsables de ce qui s'est écrit dans ces quatre pages.

« L'insaisissable » publie la liste d'un certain nombre de censures. Cette liste est impressionnante. Elle est loin d'être complète et malheureusement loin d'être close.

Cette initiative est un premier outil pour lever un coin du voile qui masque les atteintes à la liberté d'expression. Il nous en faudra beaucoup d'autres pour faire un barrage efficace à la censure. ■

Bulletin d'adhésion au P.S.U.

Nom

Prénom

Adresse

Profession

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U.
9, RUE BORROMÉE, PARIS-15^e

Au pied du mur

LES résultats sont clairs. Si la gauche a largement progressé depuis le scrutin catastrophe de juin 1968, elle retrouve à peu près ses voix de 1967 (plus 0,4 %) et même pas tous ses sièges. La majorité sortante garde la majorité, avec pourtant nettement moins de voix que la gauche au 1^{er} tour. Cette dernière, par rapport à ses espérances comme par rapport à l'enjeu du pouvoir est battue.

Ce fut un vote national et un vote de classe. Vote national : nulle part les problèmes locaux, quelque importants qu'ils aient pu être, n'ont prévalu sur l'appréciation nationale des problèmes. A Rodez, la circonscription du Larzac, les paysans votent en masse pour le seul des trois candidats du deuxième tour qui défendait explicitement l'extension du camp militaire. Ceux de nos candidats PSU qui avaient mené, juste avant ou même pendant la campagne, des luttes importantes (Michelin, Schirmeck) n'obtiennent à l'évidence pas la confiance de tous leurs camarades de lutte. Si l'on excepte la progression importante du parti socialiste, les autres forces, nous PSU compris, retrouvent à très peu de choses de près leurs résultats des élections présidentielles, affectés, pour les centristes comme pour nous, par le nombre de candidats présentés.

une bataille de classe

Vote de classe. Pour le comprendre et le mesurer, il faut d'abord noter que les instituts de sondage se sont en partie trompés. Sous-estimation du PC, surestimation du PS et de nous mêmes, et surtout erreurs sur les reports de voix au second tour. La discipline des reports de voix à gauche a été très remarquable, même au profit des candidats communistes qui semblent recevoir 80 à 85 % des voix socialistes du premier tour et non 55 à 60 % comme il avait été annoncé. Tout aussi nettement, les électeurs réformateurs du premier tour font au second un choix de classe à droite : beaucoup moins d'abstentions que prévu, beaucoup moins de reports à gauche que prévu, beaucoup plus de reports à droite que prévu. Ce fut effectivement, comme nous l'avions dit il y a six mois, une bataille de classe.

La clarté de l'affrontement n'apparaissait pas nettement à l'issue du premier tour : la droite avait cru disposer d'une assez grande marge pour étaler publiquement ses divergences et les pousser jusqu'à les faire trancher par les électeurs. Devant le risque que représentaient les résultats du premier tour, elle s'est ressaisie : offensive anticommuniste intensifiée, déclaration du Président de la République et surtout négociations de marchands de tapis entre l'UDR et Lecanuet pour effacer toute trace de risque sérieux au second tour. Cette mobilisation générale de la droite a payé, au point qu'il y a semblé-il, encore moins d'abstentionnistes dans ce second tour qu'au premier.

Les enseignements politiques de cette consultation sont lourds.

Séparés de la majorité par un débat sur la signification historique du gaullisme, débat dont l'enjeu est maintenant complètement estompé, les centristes n'en sont pas plus à gauche pour autant. Bien au contraire, ils représentent souvent la véritable droite classique. L'assemblée prochaine risque donc d'être plus à droite que la précédente, et les élections de Soustelle et de Lauriol qui, par exemple, se bat pour la reconnaissance de la CFT, sont à cet égard des signes avant-coureurs.

Il n'existe pas de centre, voilà au moins qui est net. Jean-Jacques Servan-Schreiber a efficacement tué le parti radical : nous sommes débarrassés d'une relique.

Quant à la gauche, la voici au pied du mur. Si l'anticommunisme reste aussi virulent et politiquement aussi efficace, cela tient pour une part à ce que le parti communiste n'a pas encore donné, sur le plan de sa démocratie interne notamment, des signes suffisamment évidents d'un changement profond. Nous combattons comme nous l'avons fait pendant toute cette campagne l'anticommunisme sommaire et sectaire de la droite, mais nous poserons toujours à nos camarades communistes la question de la nature du parti, que nous considérons comme annonciatrice de la société que nous travaillons ensemble à créer.

Plus important est le fait que le programme commun n'a guère mobilisé plus de voix qu'en 1967. Ce pays était animé d'une incontestable volonté de changement. Elle ne s'est traduite que dans un nombre insuffisant de cas. En Lorraine, ce sont les réformateurs qui l'ont subtilisée, pour finalement ne rien changer.

une position juste

Nous n'avons pas signé ce programme commun, et nous avons payé cher ce refus de signature au premier tour. Et pourtant cette position était juste. Il fallait oser proposer au pays un projet plus convaincant, plus dynamique, engageant l'avenir à plus long terme, et imaginant véritablement un type nouveau de société.

Ce fut le sens de la campagne du PSU. Retrouvant à peu près nos voix des présidentielles là où nous nous présentions, dépassant largement celles de 1967 bien qu'avec moins de candidatures de notables, nous avons tenu. Le fait que nous ayons tenu malgré la crise très grave qui a ébranlé le parti il y a deux ans est déjà un beau résultat. Mais le meilleur résultat c'est la campagne elle-même qui nous l'a apporté : réunions très suivies, souvent beaucoup plus que celles des autres candidats, nombreuses adhésions, 50.000 manifestes vendus et autant d'autres livres, le PSU a largement agrandi son influence.

Il reste en outre qu'au terme de cette campagne il n'y a plus de projet réforma-

teur, il n'y a toujours pas de projet majoritaire, sinon celui de conserver le pouvoir, et le programme commun va devenir rapidement caduc sur des points importants. Par contre, la nécessité d'affirmer un projet de société subsiste : le socialisme autogestionnaire nous semble essentiel dans cette perspective. A nous maintenant de savoir l'ajuster aux luttes quotidiennes, en imaginer les étapes plus concrètement que nous ne l'avons fait. Il nous faut également l'appuyer sur une tactique efficace, ce que nous avons peu fait. Tel est l'enjeu des prochains mois.

Car le travail ne va pas manquer. Ce pays curieux méprise et rejette un gouvernement médiocre, trafiquant, affairiste, un gouvernement incapable de maîtriser le problème scolaire ou celui des villes, mais il le réélit ! C'est faute peut être d'un projet de gauche suffisamment convaincant par son contenu (le programme commun) ou par la force politique de ses auteurs (le socialisme autogestionnaire), mais c'est ainsi : le gouvernement des scandales est maintenu en place. C'est dire l'importance des problèmes et des aspirations qui vont demeurer sans solution.

la seule voie

Le jeu purement électoral est bien bloqué. La gauche pèse 45 % (cela représente cependant une progression, et combien d'hésitants n'avons nous pas su convaincre ?) et la droite 55 % aujourd'hui. Et pourtant le succès dans la bataille sociale suppose un progrès de crédibilité politique, on l'a assez vu en mai 1968. Faute de quoi les vieux mythes du populisme renaîtront.

La ligne est donc claire : il faut d'abord reprendre la lutte sur tous les fronts sociaux, entreprises, agriculture, enseignement, cadre de vie, problèmes féminins ; réorganiser nos secteurs, mais aussi améliorer l'implantation, recrutement, formation ; utiliser efficacement les mandats locaux. Il faut prendre à bras le corps le problème du secteur tertiaire que nous avons sous-estimé jusqu'ici et qui constitue l'avenir démographique du pays.

Mais il faut également contraindre la gauche tout entière à s'apercevoir qu'elle n'a qu'un projet d'avenir, celui du socialisme autogestionnaire. Combien de militants trotskystes ont découvert qu'ils sont dans une impasse ? Combien de militants du PS sont sur des positions proches des nôtres ? Sans doute des dizaines de milliers. Combien de militants communistes ont été sensibles à nos questions, du type « qui décide à votre place et pourquoi ? » Un très grand nombre sans doute.

Traduire toutes ces convergences en un grand courant socialiste autogestionnaire, nous savons avec ces résultats que ce sera difficile, mais nous le savions déjà. Mais ces élections montrent aussi que c'est la seule voie.

Michel ROCARD



On rectifie

Pas mal d'erreurs, paraît-il, dans un papier de la rubrique « En battant la Campagne » sur les Pyrénées-Orientales. (« En guerre contre l'Armée » TS.568). Le camarade GILLET, qui nous les signale, en est d'autant plus navré que nous aurions laissé sa signature en bas de cet article (mal remanié par nos soins. TS lui présente bien évidemment ses excuses. Et nous le laissons rectifier lui-même.

Les Pyrénées-Orientales n'ont jamais été dans « l'Occitanie ». Mais

en Catalogne ! C'est aussi con que de dire que Biarritz est en Occitanie, alors que c'est en pays basque.

— « La colonisation du Roussillon » a été au centre de la campagne de Maguy Gillet, et non « La colonisation de l'Occitanie » (...).

— Ce ne sont pas 90 % des agriculteurs d'ESPIRA qui ont signé contre le camp. Mais 90 % des habitants.

— Ce ne sont pas les paysans qui ont reçu des menaces précises

par l'armée, mais les militants PSU (...).

A part ça, ça va !!

J.-C. GILLET

Il est normal qu'un journal à faible moyens comme le nôtre laisse passer, parfois, des bourdes. En l'occurrence elles étaient de taille ! Il est normal aussi que vous nous le fassiez remarquer. Nous apprécions que ces remarques soient faites sans sottise agressive, et avec un brin d'humour comme

l'a fait Gillet, merci. Ce n'est pas toujours le cas...

Cela dit nous rappelons une fois encore à tous ceux qui nous envoient des informations qui leur appartient de limiter au maximum les risques d'erreurs en soignant la présentation et l'écriture de leurs articles, en n'écrivant jamais recto-verso, en mettant toujours les noms propres en majuscules : ce sont des petits « trucs » du métier de journaliste que chaque correspondant de TS doit se mettre en tête. Merci !

échec au changement

Une bonne nouvelle, malgré tout, dimanche soir : les dirigeants des partis de gauche ont boycotté les émissions de l'ORTF, pour protester contre le refus de l'Office de diffuser les protestations publiées après l'intervention de Georges Pompidou. La dignité dans l'insuccès, en quelque sorte. On mesurera peut-être plus tard les effets exacts de l'allocution-sauvetage du Président de la République : il est d'ores et déjà acquis qu'elle ne faisait que traduire, sur le plan politique, une des grandes données du scrutin du 11 mars, la soudure étroite d'un « bloc des droites » (de l'extrême-droite aux réformateurs) face à l'union de la gauche.

LES résultats détaillés sont, en tout état de cause, d'une analyse délicate : succès ou échec ? Faut-il en pleurer ou s'en consoler ? Par rapport à son projet — conquérir le gouvernement (à défaut du pouvoir) —, il est indiscutable que l'union de la gauche enregistre une défaite. Le nombre de sièges qu'elle obtient (176), même si sa représentation parlementaire est doublée par rapport à 1968, correspond aux plus basses hypothèses qui pouvaient être envisagées il y a quelques semaines. Mais par ailleurs, il faut bien constater une prolongation de la poussée à gauche enregistrée au premier tour ; certains départements enregistrent même des mouvements d'une ampleur exceptionnelle : dans l'Aisne, la gauche enlève quatre sièges sur cinq (trois de mieux qu'en 1968), en Dordogne trois sièges sur quatre (trois de mieux qu'en 1968), l'Hérault bascule tout entier à gauche (la majorité perd trois sièges, sur cinq), dans le Gard, la gauche enlève aussi les quatre sièges (la majorité perd trois sièges), en Savoie, la gauche enlève deux des trois sièges que détenait la majorité, dans le Vaucluse, elle reconquiert les trois sièges enlevés en 1968 par la majorité, dans l'Essonne, la majorité perd trois sièges sur quatre, les deux sièges du Territoire de Belfort sont enlevés par le PS, le Parti communiste gagne sept sièges à Paris, la gauche emporte neuf sièges dans le Nord et sept dans le Pas-de-Calais.

Des députés majoritaires qui semblaient aussi solidement enracinés et implantés que René Le Bault de la

Morinière (Maine-et-Loire, 5^e), pour qui voter à gauche, c'était voter pour le diable, Olivier Harty de Pierrebouge (Creuse, 1^{er}) sont battus respectivement à Cholet et à Guéret. Si Pleven et Schumann sont battus à Dinan et à Armentières, Hubert Germain, ministre des PTT, à Paris, et Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, à Figeac (circonscription de Carjac), ne conservent leur siège qu'à moins de cent voix. Dans la région parisienne, on peut aussi noter la défaite de Pasqua, chef des SAC et de « Présence et Action du Gaullisme » (battu à Levallois par le communiste Parfait Jans, Hauts-de-Seine, 4^e) et d'Alain Griotteray à Alfortville, un républicain indépendant de choc, proche de Minute, Marc Jacquet, président du groupe UDR, en Seine-et-Marne...

bipolarisation

Il est difficile de parler dans ces conditions d'une « défaite » globale de la gauche. Dans certaines circonscriptions où la marge était fort réduite, le report des voix de gauche s'est effectué presque intégralement : ainsi dans la 12^e des Hauts-de-Seine, l'UDR Mazeaud ne gagne que cinq-cents voix par rapport au total des voix UDR + réformateurs + Front national du premier tour.

Ce qu'il faut dire en revanche, c'est que le report partiellement attendu des voix réformatrices sur les candidats d'union de la gauche (surtout quand il

s'agissait du PS) ne s'est pas effectué : c'est dans ce sens que l'on peut parler d'une coalition de toute la droite contre toute la gauche. Vendredi dernier, l'ultime sondage IFOP-France-Soir laissait entendre que la discipline de gauche jouerait à plein (ce qui s'est globalement passé) mais que 17 % des voix réformatrices se reporteraient à gauche en cas de duel socialiste-majoritaire ; et là, on est loin du compte.

C'est ainsi par exemple qu'à Morlaix l'UDR Lelong bat de moins de cent-cinquante voix Marie Jacq (PS) — le siège qui fut autrefois celui de Tanguy-Prigent. Dans l'Aveyron, à Millau, la circonscription du Larzac, c'est par son maintien que le réformateur a permis la réélection du candidat UDR.

Ce que Jacques Gallus décrivait ici-même la semaine dernière, c'est-à-dire l'intégration progressive du centrisme à la droite, son effritement en tant que force spécifique, s'est à coup sûr produit au niveau des candidats et des électeurs. Les derniers jours précédant le second tour ont été marqués par une série de retraits de l'UDR en faveur des réformateurs (même moins bien placés) pour faire échec au candidat d'union de la gauche : à Paris, le retrait de l'UDR Bernasconi au profit du réformateur Pierre Bloch n'a pas empêché Louis Baillet (PCF) d'être élu, mais à Antony (Hauts-de-Seine, 13^e) le retrait de l'UDR Mainguy — « entré dans sa circonscription sur les chars de Leclerc » — a largement profité au réformateur Ginoux, centriste d'extrême-droite et anti-gaulliste de toujours, qui triomphe du maire communiste de Bagneux Ravera.

Au niveau de l'électorat, c'est tout aussi net : dans une majorité de circonscriptions difficiles, le candidat d'union de la gauche fait le plein des voix de gauche et d'extrême-gauche tandis que le candidat conservateur fait le plein des voix URP, réformatrices et d'extrême-droite, bénéficiant de surcroît de la diminution des abstentionnistes par rapport au 4 mars. La bipolarisation a donc été très nette entre « la gauche » et « tous les autres » : en ce sens, l'intervention de Pompidou, un peu comme si trois minutes avant la fin du jeu l'arbitre marquait lui-même un but entre les poteaux de l'adversaire, a été fructueuse.

merci,
M. Lecanuet

Cette assimilation très large du centre à la droite sera peut-être moins nette à l'Assemblée : les réformateurs ont déjà vingt-huit députés et trouveront certainement les deux supplémentaires nécessaires — compte tenu du caractère extensible de l'étiquette réformatrice — à la constitution d'un groupe parlementaire, évitant ainsi de s'assimiler à la majorité. Et si, forte de sa majorité absolue, l'URP rechigne à l'ouverture et ne propose pas à Lecanuet le poste ministériel dont elle lui est, électoralement sinon parlementairement, redevable, l'illusion centriste risque de se prolonger. Mais ce n'est pas pour rien, sans doute, que

Pompidou a parlé deux fois de réformes dans son allocution de samedi, que Lecanuet est allé à Maignon mardi dernier à cinq heures du matin par l'entrée de service, que tous nos conservateurs entonnent le grand air du changement : il y a fort à parier que le « centre » a vécu et que le rassemblement le plus large des conservateurs contre la gauche va trouver, sur le plan ministériel et peut-être parlementaire, la traduction de sa réalisation électorale.

Mais enfin, des questions demeurent posées. Pourquoi l'union de la gauche, qui avait, il y a deux mois,

Louis Besson élu

Dans la première circonscription de la Savoie (Chambéry - Nord, Aix-les-Bains), Louis BESSON, soutenu par le P.S.U. a battu le député républicain indépendant sortant Delachenal. Alors qu'au premier tour la gauche n'avait que 400 voix d'avance, c'est de plus de treize cents voix que Besson triomphe, bénéficiant ainsi de la diminution des abstentions. Il contribue ainsi à améliorer la percée de la gauche en Savoie, puisqu'à Chambéry-Sud, (3^e circonscription) Jean-Pierre Cot, fils de l'ancien ministre du Front populaire, bat l'U.D.R. sortant Pierre Dumas, ancien ministre du Tourisme.

le vent en poupe, pourquoi la majorité des scandales qui se voyait déjà perdue ont-elles connues des résultats aussi inverses à ce que l'une attendait et l'autre redoutait au début de 1973 ? C'est que — et sur ce point Ponia-towski a incontestablement raison — c'est bien en termes de choix de société que les Français se sont prononcés. C'est pour cela que les mécontentements partiels, les luttes locales, les revendications catégorielles n'ont pas entraîné les mutations électorales que les auteurs du Programme commun attendaient. Le chantage anti-communiste, la peur du collectivisme ont eu raison de l'électorat modéré, souvent mécontent, certes, souvent partisan du changement, c'est vrai aussi, mais qui n'a pas vu dans le Programme commun le projet d'une société différente. Au lieu de présenter une perspective de société où le socialisme, réconcilié avec la liberté, serait devenu synonyme d'espoir et non de répulsion, Georges Marchais et François Mitterrand ont préféré rassurer, cajoler, amadouer : cette stratégie n'a pas pris, il faut le reconnaître. C'est pour cela d'ailleurs que la comparaison avec 1967 ne vaut pas : le report des voix centristes a joué en sens inverse... Et à l'heure où les commentateurs soulignent que le Parti socialiste est parmi ceux qui tirent les meilleurs marrons du feu (Chevé-nement, Mauroy, Joxe, Poperen, Fillioud ne sont-ils pas élus ?), il faut aussi constater l'échec de son slogan « changer la vie ». Mais la campagne électorale du Parti socialiste visait sans doute plus à changer le Parlement que la vie...

Depuis des mois, tous les espoirs des travailleurs, toutes leurs volontés et leurs aspirations ont été canalisées

La victoire de Le Foll

Le Figaro ne s'y est pas trompé : YVES LE FOLL apparaît aujourd'hui comme « le député du Joint Français ». Nos camarades des Côtes-du-Nord nous diront que c'est excessif, que le Joint Français n'a pas été la seule lutte de la région et qu'elle n'a pas été non plus la victoire du seul P.S.U. Nous le savons bien. Mais il est quand même remarquable que dans un scrutin où les luttes populaires n'ont eu qu'une répercussion minime sur les résultats électoraux, parfois même au détriment de la gauche, le maire de Saint-Brieuc ait gagné.

De justesse d'ailleurs : car les neuf mille voix d'avance de la gauche du premier tour se sont rédui-

tes le 11 mars à 67 voix d'avance. Toutes les voix communistes et socialistes ne se sont pas reportées — et de loin ! — sur Le Foll tandis que son adversaire Arthur Charles bénéficiait probablement des voix du parti breton et de la mobilisation d'absentionnistes du premier tour. C'est quand même un symbole que cette victoire.

La défaite de Pleven, la victoire d'Yves Le Foll : deux succès importants des forces populaires dans les Côtes-du-Nord. ■

Inscrits	87.787
Exprimés	73.765
Yves Le Foll (P.S.U.)	36.916
Arthur Charles (U.R.P.)	36.849

L'Europe capitaliste n'existe pas...

Dans « TS » n° 557, Jacques Gallus décrivait les conditions dans lesquelles le dollar a été dévalué une seconde fois en un an et demi. Il expliquait pourquoi — contrairement à ce qu'affirmaient de nombreuses déclarations officielles — la dernière dévaluation du dollar est une victoire américaine et menace la prospérité économique européenne et japonaise. Avec quelques jours de recul et l'aggravation de la crise monétaire la semaine dernière, on s'aperçoit que se développe en effet une attaque de grande envergure du capitalisme américain contre le capitalisme d'Europe et du Japon. Contre cette attaque, l'Europe capitaliste n'existe pas et ne peut pas exister; les mesures que s'appêtent à prendre les ministres des quatorze grands pays capitalistes ne sauvegardent pas les intérêts des peuples européens.

pation des Européens au soutien du cours actuel du dollar par l'intermédiaire de crédits à court terme dits « accords de swap »), soit à la construction d'un nouveau système monétaire international mais qui ferait la part belle aux Etats-Unis (par exemple en leur accordant de solides satisfactions commerciales).

cinq mesures prioritaires

Un pouvoir socialiste en France, voire une Europe socialiste auraient la possibilité d'adopter une attitude plus indépendante vis-à-vis du capitalisme américain. Car ils pourraient répondre aux pressions de l'Amérique par des menaces sur les filiales européennes d'entreprises américaines. Ils seraient ainsi en mesure d'exiger les cinq mesures prioritaires susceptibles d'assainir le système monétaire international et de créer les conditions d'une Europe indépendante :

1. La fin du privilège exorbitant du droit commun dont jouit le dollar en fait depuis le début des années soixante et en droit depuis mars 1968, par suite de l'abandon de sa convertibilité-or. Ce privilège permet aux Etats-Unis d'acheter des entreprises étrangères sans avoir à se soucier de l'équilibre de leur balance des paiements.
2. L'établissement d'un contrôle européen des changes capables de freiner les mouvements de capitaux spéculatifs.
3. Le refus des banques centrales européenne d'acheter les dollars spéculatifs se présentant sur le marché des changes et par suite le refus de l'Europe de soutenir la parité officielle du dollar alors même que celui-ci chercherait à provoquer une réévaluation des monnaies fortes européennes.
4. Le contrôle des variations de liquidités des firmes multinationales afin d'empêcher celle-ci de spéculer tout à tour contre toutes les monnaies européennes et japonaise.
5. La consolidation partielle ou totale de l'énorme dette extérieure américaine (et à moindre degré anglaise) accumulée par dix ans de déficit croissant de la balance américaine des paiements. Cette mesure tracerait une croix sur le passé et arrêterait à l'avenir la poursuite des brusques mouvements de dollars errants fixés notamment sur le marché des euro-dollars, c'est-à-dire des dollars « installés » en Europe par le déficit de la balance américaine des paiements.

Nul doute que ces mesures d'assainissement et d'indépendance seraient difficiles à imposer. Mais il nous sera probablement donné de constater ces jours prochains que les pays capitalistes d'Europe auront été incapables d'amorcer sérieusement une évolution en ce sens.

Jacques GALLUS ■

vers le Programme commun. Les déceptions risquent d'être grandes : dimanche soir, j'ai vu des militants communistes au bord des larmes, tant ils y croyaient. Et il n'est pas sûr, malgré les appels de Georges Séguéy et d'Edmond Maire à continuer immédiatement l'action pour obtenir l'application, entre autres, des promesses de Provins, que ce ne soit pas la résignation et l'apathie qui persistent à endormir les travailleurs de ce pays.

La tentation peut être grande, également, pour les militants, du repli sectaire. Comme disait Brecht : « Et si le peuple ne nous donne pas satisfaction, il n'y aura qu'à le dissoudre et en élire un autre »... Une des leçons essentielles de ces élections de mars 1973 est que les forces populaires ne battent pas la réaction en collant à la fraction la plus modérée de son électorat. Seul un projet de société résolument socialiste, c'est-à-dire pour nous autogestionnaire, peut donner à la gauche la force et l'espoir pour vaincre.

C'est en tout cas ce qu'il faut nous attacher à faire progresser. Dès maintenant. Jean-François MERLE ■

dans les Yvelines

Michel Rocard battu par Marc Lauriol, c'est quand même dur à encaisser ! Mais c'est aussi le symbole d'un régime qui va chercher dans les fonds de tiroir les derniers survivants de l'Algérie française et de l'O.A.S. pour défendre les couleurs d'un gaullisme déchu. Les partisans de Lauriol ont d'ailleurs bien mérité du passé de leur candidat : c'est à coups de barres de fer que, mercredi et jeudi dernier, ils attaquaient les militants du P.S.U. à Bucgival et La Celle-Saint-Cloud. Et quand on parle de « méthodes fascistes », M. Lauriol accuse Rocard de diffamation !

Michel Rocard a fait au second tour le plein des voix de gauche (P.S.U. + P.C. + L.O.) et a recueilli quelques-unes des voix réformatrices qui refusaient le ralliement de Lecanuet à la majorité, notamment marqué par le retrait de Tenaillon, dont la majorité de l'électorat s'est reporté, comme ailleurs, sur l'U.D.R. Lauriol, à qui profite, par ailleurs, une augmentation des abstentions et des blancs et nuls.

Il est quand même triste de penser qu'au nom de la « réforme » les électeurs centristes ont voté pour un des plus sûrs artisans de l'échec au changement, l'ultra-conservateur Lauriol. A moins qu'ils n'aient cédé au réflexe de Clemenceau : « Je vote pour le plus bête ». Funeste réflexe.

1 ^{er} tour	
Inscrits	60.685
Exprimés	49.613
ROCARD (P.S.U.)	12.056
CASANOVA (P.C.F.)	8.208
PIROIS (L.O.)	693
Total gauche	20.957
LAURIOL (U.R.P.)	14.460
TENAILLON (Réf.)	11.849
Divers droites	2.197
2 ^e tour	
Inscrits	60.624
Exprimés	48.806
ROCARD	22.531
LAURIOL	26.275

COMME on l'a dit dans ces colonnes au lendemain de la brutale dévaluation du dollar, celle-ci a été opérée dans un but commercial. Mais si un des aspects de cette guerre commerciale était clair dès le jour de la dévaluation, l'autre n'est apparu que par la suite.

Il est clair en effet que les entreprises américaines connaissent des difficultés de plus en plus considérables pour écouler leur production en Europe à cause d'une surévaluation manifeste du dollar. Pour renforcer la compétitivité extérieure des marchandises américaines, il fallait faire cesser ce désavantage monétaire. Au contraire, la cote très élevée du dollar permettait aux capitaux américains de venir s'investir aisément en Europe. Ils y trouvaient des entreprises dont le capital et les salaires étaient nettement sous-évalués par rapport aux entreprises américaines comparables. Nous avons souligné (« TS » n° 557) que la double dévaluation du dollar n'a été possible que parce que le mouvement d'exportation de capitaux des Etats-Unis vers l'Europe a été tel durant ces dix dernières années que ces capitaux sont désormais suffisants pour faire prospérer d'elles-mêmes les filiales européennes d'entreprises d'Outre-Atlantique. Cette thèse a été confirmée ces derniers jours par le fait qu'à la suite de la dévaluation du dollar, il n'y a pas eu de rapatriement de capitaux américains placés à l'étranger.

faire éclater le Marché Commun

Ce premier aspect de la nouvelle politique commerciale américaine est donc clair. Le second l'est moins et n'est apparu que ces tout derniers jours. Il s'agit du choix que les Etats-Unis ont fait d'attaquer l'édifice du Marché Commun par le biais monétaire.

Les Américains ont toujours vu d'un mauvais œil la construction d'une zone économique homogène susceptible de leur faire concurrence. Ces pays du Marché Commun bénéficiant du stimulant de l'intégration économique, il devenait urgent pour les Etats-Unis d'intervenir en vue de freiner la montée de ce nouveau géant. L'arme de la guerre a été judicieuse

ment choisie. Car face à la dévaluation du dollar, les intérêts anglais et italiens sont de dévaluer et les intérêts français et allemands de maintenir la parité fixe actuelle tout en contrôlant les mouvements spéculatifs de monnaie américaine. Autrement dit, sur le terrain monétaire, il n'est pas possible aux gouvernements européens de définir une position de fond qui leur soit commune. Et ce, parce que la politique monétaire est une politique globale (et non sectorielle comme la politique agricole, par exemple) qui a des répercussions directes sur le montant du chiffre d'affaires des entreprises nationales. Ainsi, autant il est envisageable de construire une politique agricole commune qui soit profitable à toutes les grandes exploitations agricoles de tous les pays concernés, autant cela n'est pas possible sur le plan monétaire. La meilleure preuve en est que depuis fort longtemps, bien avant l'assaut mené par le dollar contre le Marché Commun l'Europe des Six cherchait à se doter d'une politique monétaire commune sans parvenir au moindre résultat concret. L'Europe des Neuf poursuit cette vaine recherche.

Sur ce point central, l'Europe capitaliste n'existe pas. Cela veut-il dire que toute tentative d'unité européenne contre les Etats-Unis est vouée à l'échec ? Nous ne le pensons pas, tout en soulignant la grande difficulté qu'il y aurait à définir les bases d'une politique commune socialiste au niveau européen.

Certes, il ne fait pas de doute que le pouvoir américain dispose aujourd'hui de plus puissants moyens de pression politique et militaires sur des gouvernements européens de type libéral qu'il n'en aurait sur des gouvernements populaires. De même, un Pompidou ou un Heath savent les limites à ne pas dépasser dans leur volonté de résister aux Etats-Unis : ils ne défendront pas de positions qui préserveraient l'indépendance européenne mais qui risqueraient de mettre en cause le système économique libéral fondé sur la libre circulation des marchandises et des capitaux. Assurément, pour ces hommes, la survivance du libéralisme capitaliste est plus importante que les intérêts nationaux déjà fort entamés par le développement des firmes multinationales. C'est pourquoi il y a tout lieu de s'attendre, dans les jours qui viennent, soit à un replâtrage du système existant (qui pourrait être une partici-

La Réunion : misère et fraude électorale

Pour la première fois dans l'histoire d'une île que Debré veut « garder française », une mission d'observation de la campagne électorale a été envoyée à la Réunion via Djibouti, par le comité permanent de coordination des mouvements pour l'autodétermination des DOM-TOM. Elle a pu aller de mairies en meetings... et voir de près ces pays de la fraude électorale. Les membres de cette mission, Maitres Stibbe et Labadie, avocats, et André Laudouze, d'« Hebdo-TC », ont, à leur retour, présenté leur rapport à la presse.

A la Réunion, deux personnes seulement sur dix travaillent. On vous aborde dans la rue ou sur le seuil de votre maison : « Avez-vous du travail, monsieur, c'est pour moi et ma fille, on est sans le sou... » Un chômage galopant : 50.000 chômeurs aujourd'hui et, si la courbe continue, 65.000 en 1975 et 115.000 en 1985. 74 % des demandeurs d'emploi ont moins de 24 ans.

Les dockers sont passés de 2000 en 1962 à 400 en 1972. En 1961, il y avait 38.000 personnes actives à la campagne. En 1972, il ne reste plus que 24.000 planteurs, colons et journaliers agricoles. Dans le secteur des sucreries (la canne à sucre est la culture de ce pays), il y avait en 1968 4117 emplois déclarés. En 1971, on ne recensait plus que 3128 emplois. Trois usines ont fermé, bientôt deux autres fermeront...

Alors que les prix sont 40 % plus élevés qu'en France, la différence entre le SMIC à la Réunion et le SMIC en France s'aggrave d'année en année. Après 27 ans de « départementalisation », le retard est de 77,35 F de l'heure ! Les Réunionnais, en outre, souffrent d'une distorsion des salaires. Situation typique d'un pays sous-développé : l'administration est pléthorique et les fonctionnaires sont surpayés. En 1970, pour 25.000 travailleurs de la terre, la valeur de la production agricole a été de 9 milliards

100 millions CFA ; les salaires dans l'industrie, le commerce et les transports représentent 12 milliards 500 millions CFA pour 52.000 personnes. Mais les traitements dans le secteur administratif et les services ont atteint 23 milliards CFA pour 40.000 personnes ! Et, de 68 à 71, l'augmentation des traitements des fonctionnaires représentait à elle seule 10 milliards 588 millions...

Le féodalisme caractérise les structures agraires. Comme au temps des seigneurs, 66 très gros propriétaires possèdent ensemble 19.880 hectares. D'un autre côté, 6.759 petits exploitants ne possèdent que 3.634 hectares, soit six fois moins : un demi-hectare en moyenne chacun, alors que le « gros » dispose de 316 hectares ! « Encore convient-il de rappeler que les grands domaines sont généralement situés dans les plaines littorales et bénéficient en conséquence d'un sol de meilleure qualité, d'un relief favorable à la mécanisation et de possibilités d'irrigation » (D. Lallemand, Les structures foncières à la Réunion, Cahier de la Réunion et de l'Océan Indien.) Enfin, il existe environ 12.000 journaliers agricoles travaillant la terre des autres et ne possédant rien.

Pays sous-développé, avec une économie divisée, désarticulée, dominée, bénéficiant d'une aide française fort vantée par les officiels mais dont les milliards disparaissent sans être perdus pour tout le monde : en 1971, 40 milliards d'aide mais 44 milliards de trans-

ferts privés vers la France. En y ajoutant pour cette même année, les superprofits sur le rhum et sur le dos des travailleurs migrants, la Réunion verse 68 milliards dans les poches du capitalisme !

Ces quelques chiffres glanés dans un document publié par nos camarades de l'UGTRF ainsi que dans le dossier de presse « Les oubliés de la décolonisation » paru sous les auspices d'un certain nombre de groupes chrétiens de gauche, sont éloquents. Ils constituent le fond de tableau sur lequel se dessinent le jeu des marionnettes UDR locales et les énormes ou subtiles variations des mœurs électoraux dans cette région où, comme le disait notre confrère « P.H. », on oscille sans cesse de « Z » à « Clochemerle ».

quelques perles

« Des vérifications opérées dans les communes d'Etang Salé (le maire est un caractériel), des Avirons (le maire a agressé, lors du passage de la mission, un jeune militant progressiste), de St-Leu (la mairesse, « Mzelle » de Chateaufort, antidate facilement ses documents électoraux), de St-Denis (Auguste Legros, ex-officier Algérie française préside aux destinées de ce chef-lieu de la fraude et de la corruption) nous ont permis de découvrir entre autres anomalies : l'inscription d'office par le maire de deux mineurs sis dans la commune, avec altération sur la liste d'émargement de leur date de naissance (la carte d'électeur ne leur a pas été distribuée, mais elle a été établie et demeure à la mairie).

« La présence sur la même liste de cinq électeurs domiciliés depuis plusieurs années dans une commune voisine, pour lesquels une radiation a été

demandée, mais qui demeurent inscrits, avec une modification de leur date de naissance ;

« L'inscription double d'électeurs dont on intervertit l'ordre des prénoms et auxquels on attribue deux numéros de carte différents ou bien qu'on insère à deux endroits différents dans la liste des homonymes (les Fontaine, Rivière et Hoarau sont légion dans ce pays) ;

« La modification grossière du nom d'un électeur connu pour ses opinions et au domicile duquel le garde-champêtre remet en son absence la carte surchargée portant son nom réel : quand il se présentera, sa carte ne correspondra pas à la liste d'émargement ;

« Le maintien d'électeurs qui ont quitté la commune depuis plusieurs années, ont fait une demande de radiation mais demeurent cependant inscrits sous leur identité, avec une modification subtile de leur date de naissance...

« A St-Denis même, compte tenu de l'absence de frontières bien définies entre les lieux de vote, certains électeurs, sont inscrits dans plusieurs bureaux avec un numéro de carte différent et une altération du prénom permettant pas de déceler la fraude sur la liste générale... » (Rapport de la mission d'observation.)

Morts qui votent, listes non publiées dans les délais réglementaires, cartes non distribuées, bons de 500 F CFA offerts par des mairies corrompues à des électeurs nécessiteux — chantage à la faim —, présence intolérable, à St-Paul, d'un maire (Bénard, suppléant d'un candidat UDR), invalidé pour « expulsion d'assesseurs et délégués de bureaux de vote ainsi que pour bourrage d'urnes » : la fraude est ici une institution. L'administration UDR, secrétaire général de la préfecture en tête, le sait bien et en profite.

Il aura fallu la présence de la mission d'observation et l'action des militants de gauche pour dénoncer ces ano-

menaces à la Guadeloupe

Dimanche dernier, les TOM-DOM ont envoyé à l'Assemblée nationale leurs contingents de députés UDR pour voler au secours des majoritaires en débandade. Et à la Guadeloupe, la fin de la campagne électorale est attendue avec anxiété par tous ceux qui soutiennent la grève des 30 000 travailleurs de la canne à sucre. Une grève quasi-générale, qui paralyse toutes les usines du pays et qui a interrompu la récolte de 1973. Car la fin de la « trêve électorale », ce peut être le début d'une terrible répression.

JETEZ un coup d'œil sur la carte : La Guadeloupe, c'est une myriade d'îles dans les Antilles — pas très loin de Cuba — dont la plus grande, composée de deux parties : Basse-Terre et Grande-Terre, est entièrement soumise à la mono-culture de la canne à sucre. 30 000 travailleurs de l'île, « petits planteurs », c'est-à-dire des paysans pauvres, « colons », c'est-à-dire des métayers, ouvriers agricoles (pour la coupe) et ouvriers industriels (pour le traitement de la canne qui produit le sucre brut) essayent de survivre misérablement de leur travail.

Quand vous saurez que la récolte dure au mieux de janvier à juillet, que le prix du sucre est entièrement fixé par les « usiniers », que la qualité de la canne (taux de sucre) est fixé par un « centre technique de la canne et du sucre » (le trop fameux CTCS), aux mains du gouvernement et sur lequel les travailleurs n'ont aucun contrôle, qu'avec un chômage qui dure au moins la moitié de l'année, un coût de la vie 40 % plus élevé qu'en France (1), vous comprendrez que parler de misère catastrophique n'est pas exagéré.

Quand on ajoute que les sociétés françaises (S.I.S., St-Louis, etc) qui ont le monopole des prix et des contingents de production ne font rien pour moderniser l'appareil de production, que les petits planteurs sont rémunérés uniquement sur le taux de sucre de la canne qu'ils fournissent alors que les usiniers en tirent également du rhum industriel, de la mélasse, des engrais qui permettent d'entretenir à Beauport un des plus grands élevages bovins d'Europe, du combustible et des panneaux de « bagasse » (sorte de contreplaqué fait à partir des fibres de la canne), vous aurez un tableau rapide mais éloquent des réalités de l'impérialisme français.

la révolte

Plusieurs mesures de rentabilisation patronale, qui sont apparues comme des provocations, ont fait déborder le vase. A l'inter-récolte, en juillet 72, les usiniers ont licencié de nombreux ouvriers industriels — les délégués du personnel les premiers —, ont supprimé les contrats permanents de ceux

qui travaillaient à l'entretien des usines entre deux récoltes. De surcroît, ils ont refusé de répercuter les augmentations du SMIC intervenues les 1^{er} mai et 1^{er} juillet derniers, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Depuis le 9 janvier, les 30 000 travailleurs de toutes catégories para-

Poudroux (fin)

TS vous a tenu au courant de l'affaire Poudroux. Le drame a été évité. Ayant obtenu 5 000 F de l'administration pour payer son voyage à La Réunion, et 45 000 F du syndicat CFDT des Ponts-et-Chaussées, il peut se libérer de ses dettes et rentrer à la Réunion avec la mention « Poudroux ».

L'arbitraire administratif a été tenu en échec.

Pour aider la trésorerie du syndicat CFDT qui n'a fait que fournir une avance : C.C.P. 193-68, Denise BRETON, avec la mention « Poudroux ».



malles et ces violences, ce mépris du peuple (à la Réunion, l'électeur communiste - passe plus souvent par la fenêtre que par la porte le jour du vote...).

pour l'autodétermination

La gauche locale a mis dans son programme le retour à une véritable démocratie. Et l'autodétermination. Soutenus par l'ensemble des partis de gauche français (le PSU est signataire de la déclaration de la Conférence de Paris qui fait de l'autodétermination une des conditions nécessaires à la transformation politique de l'île), le parti communiste réunionnais et le parti socialiste réunionnais vont ensemble à la bataille.

Là-bas, les choses sont claires : la lutte des classes est criante, les esclaves d'hier marqués par la « chasse au noir » et la répression se lèvent en masse dans les rangs du mouvement anticolonialiste et pour la réforme agraire. La bourgeoisie réformatrice commence à lâcher l'UDR et parle de régionalisation. Mais le petit planteur et l'ouvrier savent que cela est un trompe-l'œil. L'autonomie politique n'a de sens que si elle est jointe à une libération sociale. Demain, un socialisme original, tenant compte des particularités d'une civilisation créole et des solidarités avec les forces progressistes à Maurice, à Madagascar, etc., peut abattre la structure néo-coloniale. C'est le pari de Paul Vergès et de Wilfrid Bertile, les leaders du PCR et du PSR.

A Cilaos, où le vignoble se meurt, Christophe Payet, professeur, l'enfant du pays venu appuyer les candidats de la gauche unie, s'écrie : « Dans notre pays il y a deux mondes : le premier est lié à la production : 400.000 planteurs, ouvriers agricoles, travailleurs des industries, du bâtiment, dockers, chômeurs et leurs familles. Ce monde-là est écrasé par une misère de plus en plus sombre... Le deuxième monde, qui constitue une minorité de 50.000 personnes vit pratiquement en dehors de la production. Il est alimenté par des crédits massifs venus de métropole et mène un train de vie de pays européen hautement développé... Tel est le déséquilibre néo-colonial de la Réunion. Seul un effort décisif pour revaloriser la production, pour développer véritablement l'économie du pays, pourra faire disparaître ces disparités criantes et injustes entre deux mondes vivants dans la même île. »

Jean CORDAT ■

lysent la campagne 1973. Les syndicats des ouvriers agricoles (UTA - fondé en décembre 1970 à la suite d'un départ de la CGT Guadeloupéenne), l'Union des paysans pauvres (UPG - Union des paysans de la Guadeloupe) et la CGT Guadeloupéenne, organisent les travailleurs.

Mais la canne risque de pourrir sur pied et le patronat ne peut plus attendre. Il multiplie les provocations : lock-out général, accusations d'avoir incendié des champs de canne à sucre portées contre un membre de l'UTA, quadrillage de campagnes par l'armée.

Jusqu'aux élections, le pouvoir a dû jouer prudemment, tant la grève est populaire : jusqu'à l'évêque de la Guadeloupe qui prend position en demandant le retrait des forces armées. C'est la première fois que les autorités religieuses s'engagent à ce point. Mais une fois les élections passées, il est à craindre que la répression ne s'engage durement.

Le patronat ne peut plus que céder ou réprimer. Il est de notre devoir d'être vigilants et de faire en sorte que le combat des travailleurs du sucre soit victorieux.

Thierry MORUS ■

(1) Même le gouvernement l'admet puisqu'il verse une prime de vie chère aux fonctionnaires en poste à la Guadeloupe...
• Pour le soutien financier : Compte de l'Association générale des Etudiants Guadeloupéens, Paris 17394-33, mention « Travailleurs en lutte ».

Bron piégé par la bagnole

L'est de Lyon : deux problèmes majeurs, celui d'une région menacée de devenir un carrefour d'autoroutes, avec toute la destruction d'un cadre de vie que cela suppose et, d'autre part, le conflit Berliet de Vénissieux qui concerne des milliers de travailleurs. Apparemment, tout cela est fort différent : mais au bout des deux filières, il y a une même cause, un développement mû d'abord par le profit et qui a fait de l'automobile et du transport routier un axe de croissance essentiel. Voici le dossier réalisé par des camarades de la treizième circonscription du Rhône.

EN mai et juin dernier, la paisible ville-dortoir de Bron a été réveillée par des manifestations. Signe et révélateur de ce malaise : les autoroutes. Sur les mille hectares de superficie de la commune 10 km d'autoroutes (A 46, A 43, LY 1, LY 6) vont couper la ville en huit morceaux. Sans que bien entendu l'on sache qui, à la préfecture ou à la communauté urbaine, a pris la décision, sans que les habitants aient été consultés : colonie des milieux d'affaires lyonnais, livrée à la spéculation immobilière tout au long du tracé de l'autoroute A 46, la ville apparaît ainsi à l'image de ceux qui la font.

Dans les quartiers de Parilly ou du Terrailon, dépourvus d'équipements collectifs — pas de maison de quartier au Terrailon, quelques petites salles au sud de l'autoroute qui coupe

promesses qui empêcheront les politiciens (du centre à l'extrême droite) qui dominent actuellement la mairie de Lyon et la communauté urbaine d'arriver à leurs fins pour que les dirigeants lyonnais disposent de voies rapides entre l'aéroport, le quartier d'affaires de la Part-Dieu (centre de décisions) et les quartiers de l'Ouest où ils résident.

pour mieux circuler

On aurait attendu de la municipalité d'Union de la Gauche de Bron qu'elle mobilise les habitants contre le projet d'un réseau autoroutier destiné d'abord à satisfaire les industriels et les banquiers lyonnais. Or non contente de voter le plan d'urbanisme, assorti seulement de quelques réserves, le maire exprime à la Direction des routes son vif regret des manifestations qui se sont déroulées et déclare ne pas vouloir tomber dans le piège des manifestations de rues...

Bron. Mais aussi Vaux-en-Vélin, Décines, Meyzieu, Chassieu, Genas, Saint-Bonnet et Saint-Laurent-de-Mure sont menacés par la boulimie autoroutière de l'Etat et de ses représentants lyonnais. 15 % des Français vivent de l'automobile, de l'ouvrier d'usine au réparateur, en passant par le pompiste. Mais le VI^e Plan prévoit une croissance annuelle de la production automobile de 9,6 % (6 % pour les véhicules utilitaires). En 1980, il y aura en France 21 millions de voitures et trois millions de camions soit presque le double du chiffre du début de 1971. Avec l'effort financier pour les infrastructures routières que cela suppose. Qui a fait ces choix ? Et au profit de qui ?

Pourquoi privilégier un développement reposant sur l'automobile quand

André D. ■

le "métro Pradel"

Promis pour 1980, estimé à 64 milliards d'A.F., essentiellement destiné à sauvegarder les activités commerciales et culturelles du centre actuel et à rentabiliser le nouveau centre des affaires de la Part-Dieu (8 milliards de voirie pour améliorer l'espace où se logent les banques climatisées).

Dans les quartiers ravagés par les autoroutes, la circulation sur les avenues principales passera de 25 000 à 75 000 véhicules par jour et les habitants ont, par voie de tract, invité le ministre de l'Équipement et celui de l'Environnement, le maire de Lyon, celui de Bron et son adjoint à l'urbanisme, le président de l'OPHLM - à venir prendre l'apéritif sur un balcon vers 19 heures et à passer la nuit - dans les bâtiments riverains de l'autoroute, - à apprécier le fond sonore supérieur à la musique pop et à admirer le défilé attrayant de camions et de voitures -. Bien que le spectacle ait été gratuit, ces messieurs ne sont pas venus... ■

en deux Parilly — les travailleurs entassés dans des silos de béton assistent au massacre de leur cadre de vie. Si l'on consacre des sommes importantes pour la bibliothèque municipale et la mairie, réalisations de prestige du centre-ville, on arrache les arbres, on livre les terrains de jeux aux bulldozers dans les quartiers périphériques que les autoroutes A 43 et LY 1 vont livrer au bruit et à la pollution...

Les hommes de l'Etat UDR, maîtres de l'information et de la décision politique, ont su manœuvrer habilement : le ministre Chalandon, mais surtout le candidat UDR aux législatives, Coex, annoncent un report plus à l'Est du tracé de l'A 46. Mais les habitants savent bien que ce ne sont pas les

on connaît les nuisances et les risques collectifs qu'elle entraîne ? 1 km de boulevard périphérique représente un hôpital de 550 lits (que pourraient remplir les victimes de la route), 30.000 places d'école maternelle, 800 logements de quatre pièces.

Face à « l'Union routière de France », qui représente firmes automobiles, compagnies d'assurances, constructeurs de routes, industriels du goudron et du ciment, firmes pétrolières, fabricants de pneus, entreprises de transports routiers..., tout puissants depuis 15 ans de gaullisme, seule une mobilisation populaire peut imposer des projets utiles aux travailleurs comme ceux que le P.S.U. a proposé pour la banlieue lyonnaise, prévoyant notamment la remise en service des lignes de chemin de fer de la banlieue.

L'automobile est décidément le point de mire de la société dans laquelle nous vivons. Parce que si les travailleurs en souffrent dans leur cadre de vie, les travailleurs de l'automobile ne sont pas mieux lotis. Le conflit de Berliet, venant après la révolte des O.S. du Mans est là pour nous le rappeler. La chaîne automobile, c'est le travailleur transformé en robot par la parcellisation des tâches poussée à l'extrême, par l'absence de qualification professionnelle et de possibilité de promotion, par les directions qui entretiennent milices patronales ou syndicats CFT pour mettre au pas la classe ouvrière.

D'autant que le sort des travailleurs de Berliet est tout entier aux mains du capitalisme international : Citroën dispose de 97 % des parts Berliet, Michelin 55 % des parts Citroën, Citroën et Berliet appartiennent à 49 % à un holding contrôlé par Fiat ; tout se passe en famille. Mais quand Berliet décide de ne plus investir dans la région lyonnaise, s'agit-il d'un chantage à la suite des derniers mouvements, ou de réorganisation capitaliste ? Quand on sait qu'en 1970, le patrimoine des trois « grands » Français (Renault, Citroën, Peugeot) s'est accru de 200 milliards d'anciens francs, on comprend l'importance des enjeux.

On voit aussi l'importance qu'il y a à faire comprendre aux travailleurs que pour avoir des transports en commun arrachés aux sociétés privées qui en ont actuellement le monopole, et qu'en somme, pour circuler convenablement entre Lyon et les communes de banlieue, le meilleur moyen, c'est le socialisme autogestionnaire.



les accords de Paris

Depuis la fin du mois de janvier, les combats ont officiellement pris fin au Sud-Vietnam. C'est désormais sur le terrain politique que la lutte contre l'impérialisme va se poursuivre. Il s'agira de supprimer progressivement les moyens de pression dont disposent les Etats-Unis et leurs alliés pour empêcher la population vietnamienne de décider librement de son propre sort. Les péripéties de ce nouveau combat vont être beaucoup plus difficiles à percevoir, pour nous, en France. Mais, comme le soulignait récemment le porte-parole du GRP, Ly Van Sau, un élément majeur de cette lutte va être le respect des engagements qui ont été pris par les Etats-Unis dans l'accord de cessez-le-feu du 27 janvier et dont les événements ré-

cents ont montré que l'administration Nixon, de même que Thieu, vont s'efforcer d'éviter les conséquences. C'est pourquoi il nous a semblé important de faire l'analyse de cet accord : dans les mois à venir, l'un des aspects les plus importants de la solidarité avec les Vietnamiens sera d'obliger Nixon à respecter les engagements pris ; il faudra chaque fois se reporter à ces textes pour savoir s'ils sont réellement appliqués sur le terrain.

Les textes signés à Paris le 27 janvier 1973 sont de deux sortes :

1) Un accord sur la cessation des combats qui comporte des dispositions générales sur le cessez-le-feu, le retrait des

troupes, l'échange des prisonniers, la réalisation du droit d'autodétermination de la population sud-vietnamienne, la réunification du Vietnam, etc. C'est le texte politique, le plus important, et c'est celui qui sera analysé ici.

2) Trois protocoles sur :

Le cessez-le-feu et les commissions militaires mixtes ; l'échange des prisonniers ; la commission internationale de contrôle et de surveillance. Ils apportent des précisions généralement techniques sur la façon dont l'accord global sera appliqué sur ces différents points.

Bernard JAUMONT ■

CHAPITRE I

Droits nationaux fondamentaux du peuple vietnamien

Article premier. — Les Etats-Unis d'Amérique et tous les autres pays respectent l'indépendance, la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale du Vietnam consacrées par les accords de Genève de 1954 sur le Vietnam.

C'est le chapitre le plus court, mais c'est un des plus importants. Les Vietnamiens n'ont pas cédé sur l'essentiel, c'est-à-dire sur l'unité du Vietnam, alors que jusqu'au dernier

moment, et encore au cours de la conférence internationale réunie à Paris, le 27 février, les Américains et les porte-parole de Thieu ont essayé de faire admettre la séparation définitive entre le Nord et le Sud. Lorsqu'il parlait de « deux Vietnam » ou des « Quatre Etats d'Indochine », Pompidou disait le contraire de ce qui est écrit dans les accords de Genève de 1954, pourtant signés par la France, et de ce qui allait être signé dans l'accord de cessez-le-feu. C'est être encore plus antivietnamien que Nixon lui-même.

CHAPITRE II

Cessation des hostilités - Retrait des troupes

Art. 2.
... Les Etats-Unis d'Amérique mettront fin à toutes les activités militaires de toutes leurs forces terrestres, aériennes, navales, d'où qu'elles viennent, contre la République démocratique du Vietnam et cesseront le minage des eaux territoriales, des ports et des cours d'eau de la RDVN. Immédiatement après l'entrée en vigueur du présent accord, les Etats-Unis d'Amérique dragueront, neutraliseront définitivement et détruiront toutes les mines posées par eux dans les eaux territoriales, les ports et les cours d'eau au Nord-Vietnam.

La cessation totale des hostilités mentionnée au présent article est de caractère durable et sans limite de temps.

Art. 3. — Dès que le cessez-le-feu entrera en vigueur :

a) Les forces des Etats-Unis d'Amérique et celles des autres pays alliés aux Etats-Unis d'Amérique et à la République du Vietnam restent sur leurs positions respectives en attendant la mise en exécution du plan de leur retrait.

b) Les forces armées des deux parties sud-vietnamiennes restent sur leurs positions respectives. La commission militaire mixte bipartite mentionnée à l'art. 12 déterminera les zones placées sous leur contrôle respectif et la modalité de stationnement des troupes.

c) Les forces régulières de toutes les

L'article 2 règle les conditions du cessez-le-feu au Nord-Vietnam : les Américains s'interdisent en particulier, et « sans limite de temps » comme le dit le dernier paragraphe, la reprise des bombardements au Nord de la zone démilitarisée, que ce soit à partir de leurs bases en Thaïlande et des porte-avions qui restent dans la mer de Chine.

Pourtant, on sait le cas que les Etats-Unis, comme les autres pays impérialistes, peuvent faire des accords qu'ils ont signés. C'est plus pour des raisons politiques qu'à cause de cet article de l'accord qu'il leur serait difficile de reprendre des bombardements sur le Nord.

Trois remarques :

— Aucune disposition particulière ne concerne les troupes de la RDVN qui pourraient se trouver au Sud-Vietnam. Et cela résulte du principe, affirmé à l'article 1 de l'unité du pays, les troupes étrangères (l'accord dit : celles des Etats-Unis et des autres pays alliés à Saigon) doivent se retirer. Les troupes du Nord seraient sur leur territoire et devraient simplement s'abstenir de tout acte de force, mais sans être tenues de se replier.

— Le paragraphe b) de cet article 2 organise ce qu'on a appelé la « peau de léopard », les troupes du GRP contrôlant essentiellement les

armées et armes, ainsi que les forces régulières appartenant aux différentes parties au Sud-Vietnam, doivent cesser toutes actions offensives et se conformer scrupuleusement aux dispositions suivantes :

— Sont interdits : tous actes de force sur terre, dans les airs et sur mer.

— Sont interdits : tous les actes hostiles, actes de terreur et actes de représailles de toutes les deux parties.

Art. 4. — Les Etats-Unis d'Amérique cessent leur engagement militaire ou leur ingérence dans les affaires intérieures du Sud-Vietnam.

Art. 5. — Dans un délai de soixante jours à compter du jour de la signature du présent accord, doit être achevé le retrait total du Sud-Vietnam, de toutes les troupes, de tous les conseillers militaires et de tout le personnel militaire, y compris le personnel technique militaire et le personnel militaire en liaison avec le programme de pacification, de tous les armements et munitions et de tout matériel de guerre appartenant aux Etats-Unis d'Amérique et aux autres pays étrangers mentionnés à l'article 3 (a). Les conseillers des pays susmentionnés auprès des organisations para-militaires et de la police se retireront aussi dans le même délai.

Art. 6. — Le démantèlement de toutes les bases militaires au Sud-Vietnam, qui appartiennent aux Etats-Unis d'Amérique, s'achèvera dans un délai de soixante jours à compter du jour de la signature du présent accord.

Art. 7. — Dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, jusqu'à la formation du gouvernement visée à l'article 9 (b) et à l'article 14 du présent accord, les deux parties sud-vietnamiennes n'accepteront pas l'introduction au Sud-Vietnam des troupes, des conseillers militaires et du personnel militaire, y compris le personnel militaire technique, des armements et munitions et du matériel de guerre.

campagnes et les petits villages, les Américains et les troupes de Thieu ayant encore une emprise sur les grandes villes.

— Les actions entreprises par les troupes de Thieu après le 27 janvier 1973 pour augmenter les zones placées sous leur contrôle sont en infraction totale avec cet article. De même comment concilier l'interdiction des représailles (§ c) et l'appel à « la loi des cow-boys ».

C'est un article qui risque d'être fréquemment invoqué par les Vietnamiens car il est probable que de nombreuses tentatives seront faites pour l'enfreindre.

Voici la première application de l'article précédent. Les Vietnamiens se sont efforcés d'énumérer tous les types de personnel militaire, conseillers et autres barbouzes que les Américains pourraient s'efforcer de maintenir dans leur pays.

Au passage, les Américains s'engagent à retirer les « conseillers » qu'ils pourraient avoir dans les organes para-militaires (qu'est-ce que cela peut bien être ?) ou dans la police.

En auraient-ils aussi dans d'autres pays ? Pour nous, il n'y avait que les journaux gauchistes pour dire de pareilles horreurs. Bientôt, Pompidou sera le seul à ignorer les polices parallèles. Il ne sort pas assez, cet homme.

Les Américains ont remis leurs bases à l'administration de Thieu : ils prétendent dès lors qu'elles ne leur appartiennent pas et qu'ils ne sont pas tenus de les démanteler. Voilà un bon exemple de la façon dont ils vont appliquer l'accord.

On sait que quelques semaines avant la signature du cessez-le-feu, Washington a fourni à Thieu des armes en quantités impressionnantes, qui font de l'armée de Saigon l'une des mieux équipées du monde.

Les mauvaises langues prétendent que quand la perspective d'un cessez-le-feu s'est précisée, les industriels américains fabricants d'armes se sont précipités à la Maison Blanche

Les deux parties sud-vietnamiennes seront autorisées à procéder à des remplacements périodiques des armements, des munitions et du matériel de guerre qui auront été détruits, endommagés, usés ou épuisés depuis le cessez-le-feu sur la base : nombre pour nombre, de mêmes caractéristiques et propriétés.

pour protester : ils avaient des contrats de livraison d'armes pour jusqu'au 31 décembre 1973 et un cessez-le-feu risquait de leur faire perdre l'occasion de profits importants. C'est pourquoi Nixon a décidé de livrer à Thieu ce qui était prévu par ces contrats et qui a été prélevé sur les stocks de l'armée américaine. La reconstitution des stocks donnera aux firmes d'armements la possibilité de réaliser les bénéfices qu'ils escomptaient.

CHAPITRE III

Remise du personnel militaire capturé, des civils étrangers capturés et du personnel civil vietnamien capturé et détenu

Art. 8.

a) La remise du personnel militaire capturé des parties, et des civils étrangers capturés des parties s'opérera parallèlement au retrait des troupes visées à l'article 5 et s'achèvera au plus tard à la date d'achèvement de ce retrait. Les parties échangeront les listes complètes du personnel militaire et des civils étrangers capturés sus-mentionnés le jour de la signature du présent accord.

b) La question de la remise du personnel civil vietnamien capturé et détenu au Sud-Vietnam sera résolue par les deux parties sud-vietnamiennes sur la base des principes de l'article 21 (b) de l'accord sur la cessation des hostilités au Vietnam du 2 juillet 1954. Les deux parties sud-vietnamiennes accompliront cette tâche dans un esprit de réconciliation et de concorde nationales, afin de mettre un terme à la haine, d'alléger les souffrances et de réunir les familles. Les deux parties sud-vietnamiennes feront tout leur possible pour résoudre cette question dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Les Nord-Vietnamiens ont dû, on le sait, menacer de suspendre la libération des prisonniers américains pour mettre fin aux infractions à l'accord de cessez-le-feu et aux tentatives américaines pour remettre en cause les dispositions essentielles de cet accord en utilisant pour cela la conférence de Paris.

Les dispositions concernant la libération des prisonniers sont précisées par un protocole annexe qui prévoit en particulier que « tout le personnel militaire vietnamien capturé, appartenant aux forces armées régulières ou irrégulières, sera remis aux deux parties sud-vietnamiennes ; ce personnel sera remis à la partie sud-vietnamienne, sous le commandement de laquelle il a servi ».

Le GRP s'est scrupuleusement conformé à ces dispositions. Au contraire, Saigon s'est bien gardé de remettre les prisonniers aux représentants du GRP : il les a simplement laissés partir dans la nature.

CHAPITRE IV

Réalisation du droit d'autodétermination de la population sud-vietnamienne

Art. 9.

a) Le droit d'autodétermination de la population sud-vietnamienne est un droit sacré et imprescriptible que tous les pays sont tenus de respecter.

b) La population sud-vietnamienne décide elle-même de l'avenir politique du Sud-Vietnam au moyen d'élections générales vraiment libres et démocratiques sous surveillance internationale.

c) Les pays étrangers n'imposeront à la population sud-vietnamienne aucune tendance politique ou aucune personnalité.

Les mesures concernant la situation politique au Vietnam après le cessez-le-feu ne sont prévues avec précision que sur quelques points ; le reste dépendra du rapport de forces politiques qui va se créer dans le pays.

Les seules choses vraiment claires sont la création du Conseil national de réconciliation et de concorde nationales, à trois composantes (comme le voulait le GRP) et statueront à l'unanimité.

Cette dernière disposition évite bien entendu que les Américains et l'administration Thieu ne puissent essayer de manipuler la troisième composante pour imposer des décisions grâce à une majorité de complaisance ; mais elle présente l'inconvénient inverse de permettre à Thieu de bloquer la machine en s'opposant à toutes les propositions qu'il n'approuvera pas.

Le Conseil national a pour mission d'organiser des élections générales à une date qui n'est pas spécifiée par l'accord. Rien ne dit non plus à quoi serviront ces élections : il a été impossible de trancher entre la position de Thieu qui voulait simplement des élections présidentielles, et celle du GRP pour qui la population doit être appelée à former une Assemblée constituante. C'est à ces deux parties qu'il appartiendra de trouver un accord, c'est-à-dire que la décision sur la portée des élections a été reportée à une date ultérieure, en attendant qu'une nouvelle situation politique permette de décider dans un sens ou dans l'autre.

De la même façon, le Conseil national arrête les modalités des élections

former un Conseil national de réconciliation et de concorde nationales ayant trois composantes égales. Le conseil fonctionne suivant le principe de l'unanimité. Après l'entrée en fonction du Conseil national de réconciliation et de concorde nationales, les deux parties sud-vietnamiennes entreront en consultation pour former les Conseils des échelons inférieure. Les deux parties sud-vietnamiennes conclueront le plus tôt possible un accord sur les questions intérieures du Sud-Vietnam et œuvreront de leur mieux pour l'accomplissement de cette tâche dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, conformément aux aspirations de la population sud-vietnamienne, à savoir la paix, l'indépendance et la démocratie.

b) Le Conseil national de réconciliation et de concorde nationales a pour attribution d'activer les deux parties sud-vietnamiennes dans l'exécution du présent accord, la réalisation de la réconciliation et de la concorde nationales, l'exercice des libertés démocratiques.

Le Conseil national de réconciliation et de concorde nationales organisera les élections générales, libres et démocratiques visées à l'article 9

(b) et statuera sur les règlements et modalités desdites élections générales. Les institutions qui seront l'objet de ces élections générales seront décidées d'un commun accord par les deux parties sud-vietnamiennes après consultations. Le Conseil national de réconciliation et de concorde nationales statuera également sur les règlements et modalités des élections régionales fixées par accord entre les deux parties sud-vietnamiennes.

Art. 13. — La question des forces armées vietnamiennes au Sud-Vietnam sera réglée par les deux parties sud-vietnamiennes dans l'esprit de réconciliation et de concorde nationales, d'égalité, de respect mutuel, sans ingérence étrangère, en conformité avec la situation d'après-guerre. Parmi les questions soumises aux discussions entre les deux parties sud-vietnamiennes, figurera celle des mesures pour la réduction des forces armées des deux parties et la démobilisation des effectifs réduits. Les deux parties sud-vietnamiennes accompliront cette tâche le plus tôt possible.

CHAPITRE V

● Réunification du Vietnam et relations en les deux zones Nord et Sud du Vietnam

Art. 15. — La réunification du Vietnam se fera par étapes, par des moyens pacifiques, sur la base de discussions et d'accords entre le Nord et de Sud-Vietnam, sans coercition ni annexion d'une partie par l'autre et sans ingérence étrangère. Le délai pour la réunification sera fixé d'accord entre le Nord et le Sud-Vietnam.

En attendant la réunification du pays :

a) La ligne de démarcation militaire entre les deux zones au dix-septième parallèle n'a qu'un caractère provisoire et ne constitue nullement une limite politique ou territoriale.

c) Le Nord et le Sud-Vietnam entreprendront en négociations dans les meilleurs délais en vue de rétablir les relations normales dans différents domaines. Parmi les questions à être négociées figureront les modalités de mouvement civil à travers la ligne de démarcation militaire provisoire.

d) Le Nord et le Sud-Vietnam ne participent à aucune alliance ou bloc militaires, n'autorisent aucun pays étranger à avoir des bases militaires, des troupes, des conseillers militaires, du personnel militaire sur leur sol respectif, comme l'ont stipulé les accords de Genève de 1954, sur le Vietnam.

régionales mais leur objet sera décidé par accord entre le GRP et les représentants de Thieu.

Avec un Conseil national à trois composantes, paralysé par la règle de l'unanimité, et chargé uniquement d'« activer » les parties en présence et de fixer les modalités de leurs décisions, il est bien évident que l'essentiel de la situation dépend des dispositions qui seront prises par le GRP et les représentants de Saigon. L'élément fondamental de l'évolution au Vietnam est donc représenté par les conditions dans lesquelles la situation politique va pouvoir évoluer sur le terrain, et c'est ce qui donne une telle importance à toutes les dispositions qui concernent :

— l'égalité de traitement entre les représentants de Saigon et ceux du GRP : l'accord les met sur le même plan et par conséquent les Américains le violent quand ils parlent de Thieu comme seul gouvernement légitime ;

— la garantie des libertés : l'accord énumère très soigneusement toutes les libertés et c'est un élément capital : quand la population n'est pas soumise à une répression, ou à l'oppression de troupes étrangères ou des hommes de main de Saigon, elle pourra se déterminer librement et c'est son attitude qui fera pencher la balance ;

— l'interdiction des représailles ; c'est, là encore, une mesure qui devrait éviter le chantage, la terreur, et des pressions de toute sorte ne soient exercées par Thieu, comme il l'a fait jusqu'ici pour maintenir son pouvoir. C'est bien parce que cette disposition lui est entièrement défavorable, parce qu'elle supprime les bases sur lesquelles il a toujours fondé son autorité que Thieu n'applique pas l'article 11 : on emprisonne, on torture à Saigon.

Contrairement à ce qui avait été prévu en 1954, les mesures concernant la réunification du pays sont laissées à des négociations entre le Nord et le Sud ; cela risque d'être assez long, puisqu'il faudrait attendre qu'un gouvernement puisse parler au nom du Sud, ce qui suppose le rétablissement d'une situation politique normale et non l'actuelle proposition de deux administrations et de deux armées.

C'est également aux Vietnamiens eux-mêmes qu'il appartiendra de décider par quels moyens seront décidées les conditions de la réunification. C'est une affaire interne, et non, comme à Genève, une décision prise par les grandes puissances.

Au total, tout ou presque reste à régler. L'accord se borne à empêcher que la contrainte et l'oppression ne soient l'élément majeur de la vie politique au Vietnam. Si les clauses de l'accord sont strictement appliquées, elles permettront une évolution favorable à ceux qui représentent les aspirations populaires.

L'accord du 27 janvier 1973 comporte encore un certain nombre de dispositions sur la formation et le rôle des diverses commissions et la surveillance du cessez-le-feu, ainsi que sur le Cambodge et le Laos, et enfin sur les relations entre la RDVN et les Etats-Unis d'Amérique.

Les militants qui voudraient se procurer le texte intégral de l'accord de cessez-le-feu et des protocoles annexes peuvent les obtenir en demandant au Bureau d'Information du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire de la République du Sud-Vietnam à Paris, 39, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris, le « Bulletin d'Information » (N° 4-5).

vers l'unité Français - immigrés

LS n'ont pas voté dimanche dernier. Ils n'ont pratiquement aucun droit réel dans les entreprises. Pourtant ils sont plus de deux millions. Pourtant, ils sont indispensables à la production des biens et à leur échange. Les travailleurs immigrés, comme les jeunes, servent les patrons et l'économie de marché que ceux-ci imposent grâce à leur pouvoir d'Etat et de ses auxiliaires : justice, police, armée briseuse de grève, etc.

Lorsque le marché capitaliste fonctionne mal, on les renvoie chez eux. Si de bonnes affaires sont en vue, on en fait venir, le temps de réaliser de gros bénéfices.

Contrat de travail, Sécurité sociale, logement : tout est fait — et bien fait — pour que les travailleurs immigrés ne puissent pas se rebeller.

Face à cette situation, les travailleurs français sont maintenus dans la division. Beaucoup encore croient que les travailleurs im-

migrés sont là pour leur « piquer leur travail » ou seulement là pour effectuer des tâches « pénibles », « dégradantes », dont ils ne veulent pas. Car, en économie capitaliste, le travail est aliéné, il peut dégrader l'homme.

Mais beaucoup comprennent maintenant que l'ennemi principal n'est pas le « Nord'Af ». « le Rital », le « Yougo », etc. Ils s'aperçoivent que chaque fois que ceux-ci revendiquent, c'est l'ensemble des droits des travailleurs français et immigrés qui progresse. Le chantage à l'embauche d'immigrés devient chaque fois moins menaçant lorsque les travailleurs immigrés s'organisent collectivement et rejoignent les travailleurs français dans la lutte.

Un travail d'explication, de soutien aux luttes des travailleurs immigrés est plus que jamais nécessaire. Il est la condition de la construction d'une véritable unité populaire.

Ainsi, à Lyon, la lutte des travailleurs contre

leur expulsion d'un bidonville de Feyzin, sans relogement, a rejoint celle de leurs frères des chantiers de la SORMAE, qui réclament non seulement des logements décentes mais la suppression du salaire lié au rendement. Manifestations et gala commun ont lieu cette semaine. Les comités de soutien, sous le contrôle des grévistes, vont bien au-delà de simples cartels d'organisation. Ils font un vaste travail d'explication politique qui permettra de poser en d'autres termes qu'en ceux d'un vague conglomérat de mécontents le problème de l'unité des travailleurs.

A Lyon, les camarades PSU n'ont pas hésité à engager leur force dans ce sens, sans « esprit de chapelle ». A Lyon et aussi à Louviers, au profit des travailleurs en grève chez Zimmerfer (groupe Wendel-Sidélor) où des travailleurs immigrés luttent à la fois contre l'exploitation dont ils sont victimes à l'intérieur, comme à l'extérieur de l'usine.

Michel CAMOUIS ■

• Feyzin

une bonne excuse

A Feyzin, 5.000 habitants environ dans la plaine de la raffinerie, la résistance se développe. Au camping-bidonville Maisonneuve 200 travailleurs immigrés tunisiens vivent dans des conditions déplorables et environ 120 d'entre eux n'ont pu obtenir leurs papiers (carte de séjour et carte de travail).

Le 25 janvier, la préfecture les avertit officiellement que le bidonville sera rasé. Seuls ceux qui ont les papiers pourront être relogés au foyer Sonacotra de Saint-Fons (loyer 186 F par mois plus 40 F de caution). Ce foyer est construit avec l'argent du fonds d'action sociale (F.A.S.) financé en partie par les prélèvements sur les allocations familiales allouées aux travailleurs immigrés.

Face à cette situation d'injustice, les travailleurs immigrés signent massivement une pétition qui exige : des papiers pour tous, un logement décent à un prix abordable.

Pour soutenir et populariser leur lutte un comité de soutien se constitue. Le samedi 10 février, à l'appel de ce comité, 500 personnes défilent dans Feyzin, pour faire aboutir les revendications et exiger l'abrogation de la circulaire Fontanet. Peu à peu, les gens de Feyzin prennent conscience de l'importance de cette affaire. La méfiance s'estompée lentement après discussion avec le comité de soutien.

A la suite de la manifestation, les habitants du quartier du bidonville se mobilisent et exigent de leur côté un relogement pour tous et la régularisation des travailleurs sans papiers. Face à cette mobilisation le consulat de Tunisie à Lyon intervient la veille de la manifestation pour briser la détermination des travailleurs et les diviser : le consulat fait peur aux travailleurs : « Ne participez pas à la manifestation, il y aura la police, vous irez en prison ». « Vous êtes manipulés par des partis politiques qui veulent chasser Pompidou et vous chasser par la suite ». « Nous allons voir pour vos papiers »...

Toutes ces interventions montrent bien la collusion du pouvoir tuni-

sien avec le pouvoir et le patronat français. Suite à la visite d'Edgar Faure en Tunisie après les événements de Valence, les consulats vont renforcer l'encadrement des travailleurs tunisiens et la collaboration avec l'administration et la police françaises.

Le mercredi 28, une délégation du comité de soutien et des travailleurs tunisiens du bidonville Maisonneuve ont eu une entrevue avec le maire de Feyzin. Elle lui a remis les pétitions rédigées par les travailleurs du bidonville et signées par les habitants de Feyzin, de Villeurbanne et de Lyon ; en lui demandant de les transmettre à la Préfecture.

Jeudi 1^{er} mars : les travailleurs du bidonville décident la grève de la faim. Les travailleurs de « Maisonneuve » savent que le maire n'est qu'un intermédiaire et que les pétitions et la manifestation du samedi 10 février ne sont qu'un premier pas : elles ne suffisent pas à faire aboutir leurs revendications. Ils écrivent :

« Nous, travailleurs du bidonville « Maisonneuve » comptons sur nous-mêmes ; et prêts à aller jusqu'au bout décidons la grève de la faim. Nous appelons nos frères immigrés à engager la lutte pour obtenir eux aussi leurs papiers. Nous appelons les travailleurs français et la population à nous soutenir dans notre juste combat. »

Le 3 mars, la grève de la faim commence. Le même jour, au cours d'une information faite sur les marchés, la police intervient. Plusieurs personnes (dont 2 mères de famille) sont embarquées brutalement. Le lendemain, d'autres membres du comité de soutien (tous P.S.U.) sont interpellés à la sortie de la messe dominicale de Saint-Pierre-de-Vaise et l'un d'eux est brutalisé dans l'église même.

Le 9 mars, le nombre des grévistes est passé de 10 à 20, puis à 29. Ils sont 31 le 10. Quatre travailleurs et militants métropolitains les ont rejoints.

Le 9 mars, un autre meeting rassemble 500 personnes. Dans une déclaration rendue publique et adressée aux participants, les grévistes de la faim affirment leur solidarité avec tous les travailleurs

en lutte », ils assurent tous ceux qui les soutiennent de leur détermination à poursuivre le combat jusqu'au bout. Ils ont dénoncé la complicité des autorités tunisiennes qui se font les agents et les auxiliaires du colonialisme français, en particulier du consulat qui a refusé de se solidariser à leur lutte.

24 dossiers de travailleurs grévistes de la faim ont été déposés à la préfecture et 9 plaintes auprès du directeur de l'U.R.S.S.A.F. par 7 travailleurs, pour défaut d'immatriculation à la Sécurité sociale (contravention réprimée par l'article L 151 du code de la Sécurité sociale).

Une manifestation populaire de soutien aux grévistes de la faim a été fixée pour le 12 mars.

Le comité de soutien a appelé à nouveau la population à exprimer massivement son soutien aux grévistes de la faim et exiger l'abrogation de la circulaire Fontanet.

Les organisations et associations suivantes participent au soutien : A.C.F.A.L., Association Populaire des Familles, Cercle Tocqueville, U.D.-C.F.D.T., C.I.M.A.D.E., Union départementale C.S.F., Groupe T.C., Fédération départementale du Parti Socialiste, la Cause du Peuple, Comité Français Immigrés de l'agglomération lyonnaise, P.S.U., Révolution, Ligue Communiste, Front Rouge.

Soutien financier : CORDIER François, C.C.P. Lyon 15906-30, 18, bd Saint-Exupéry, 69009 Lyon.

• Lyon

chantiers en panne



Depuis le 26 février, les 200 travailleurs de la Sormae sont en grève. La Sormae est une filiale du trust Sae, deuxième entreprise française du bâtiment qui a fait 1,5 milliard de bénéfices déclarés en 1971, en exploitant ses 9.500 travailleurs.

A Lyon, c'est la Sormae qui a construit la Zup de Rillieux. Elle a actuellement cinq chantiers dans la région lyonnaise. Les travailleurs qu'elle emploie sont en quasi-totalité des immigrés (Nord-Africains, Yougoslaves, Espagnols, Portugais) logés dans des baraquements sur les chantiers.

Le conflit a éclaté d'abord sur le chantier d'Oullins. Dès le week-end suivant, une information a été faite sur les autres chantiers. Dès le 26, l'ensemble des travailleurs réunis à Rillieux en assemblée générale unifièrent leurs revendications.

● contre la prime au rendement :

- elle représente entre 15 et 40 % du salaire,
- elle est fixée à la tête du client et varie d'un mois à l'autre,
- elle n'est pas versée avec la paie, il faut la réclamer pour l'avoir,
- quand un ouvrier fait des heures supplémentaires, la prime baisse,
- quand le salaire horaire minimum augmente, la prime baisse : le salaire (prime incluse) n'a pratiquement pas varié pour certains ouvriers depuis 1966.

- pour l'intégration de la prime dans le taux horaire,
- pour une augmentation de 50 centimes pour tous,
- pour en finir avec leurs conditions de logement, d'hygiène et de sécurité déplorables,
- pour le paiement des heures de grève.

La direction a cédé en partie sur la prime urbaine, les primes pour travaux pénibles, les classifications, le droit des travailleurs, les conditions d'hébergement. Mais elle a dit non à la remise en cause du salaire au rendement, non à l'augmentation uniforme des 50 centimes pour tous.

Les travailleurs en grève ont répondu le 2 mars par une manifestation devant les bureaux de la direction régionale.

Puis, le 8, devant l'intransigeance du patron qui refuse de reculer sur l'essentiel, ils décident d'occuper les bureaux. Sous la pression des grévistes, une confrontation entre la direction, les grévistes et leur syndicat C.F.D.T. a eu lieu. De nouvelles propositions ont été faites. A l'issue des discussions et pour briser toute tentative d'isolement de la part de non-grévistes, les travailleurs ont décidé de reprendre le travail le 12.

C'est une pause et non la fin d'un conflit. Le soutien est plus que jamais nécessaire. Déjà, à l'appel du comité de grève, un comité de soutien s'est constitué et le soutien des travailleurs et de la population a commencé à s'exprimer par la solidarité financière. Des paysans-travailleurs, des petits commerçants des marchés, ont fourni des vivres gratuitement ou à bas prix.

Le patron a fait appel à la gendarmerie qui tente d'intimider les travailleurs par sa présence sur le chantier de Rillieux, autour des baraquements, en vérifiant les cartes de séjours et de travail des travailleurs immigrés de la Sormae.

Soutien financier : C.C.P. 3195-63 Lyon - Syndicat du Rhône de la Construction et du Bois, C.F.D.T. ■

• Louviers : contre Wendel-Sidélor

Les travailleurs de Zimmerfer (groupe de Wendel-Sidélor) sont en grève depuis lundi 26 février. Ils occupent leur usine depuis le 2 mars.

Constatant l'impossibilité d'obtenir satisfaction sans l'unité de tous les ouvriers de l'usine, les travailleurs algériens ont pris l'initiative, depuis plusieurs mois, de discuter avec leurs camarades portugais sur ce qui n'allait pas dans l'usine et sur les revendications à formuler pour que ça change.

Les militants des « Cahiers de Mai » ont été amenés à leur apporter leur aide à cette occasion. Au cours des discussions, les travailleurs algériens et portugais ont fait leur unité et défini ensemble leurs revendications. Pourtant, dans un premier temps, la plupart des travailleurs français restaient à l'écart du mouvement.

Fin janvier, le patron, s'annoyant sur la loi du 24 juin 72, refusait les candidats aux élections du personnel choisis par les ouvriers, sous prétexte qu'ils ne savaient pas tous lire et écrire le français.

Les travailleurs immigrés (syndiqués pour la plupart à la C.F.D.T.) ont dû faire 6 jours de grève, début février, pour imposer au patron leurs délégués. Ils n'ont repris le travail qu'après satisfaction sur ce point et promesses de la direction d'ouvrir des discussions sérieuses sur les revendications le 26 février. Au cours de cette première grève, la discussion a pu s'étendre à tous et a conduit à la constitution de l'unité de tous les travailleurs, français, algériens et portugais des ateliers de fabrication. C'est dans ces conditions que, après avoir à plusieurs reprises informé les travailleurs des au-

tres usines de la région de la situation, ils ont décidé devant le refus du patron de discuter le 26 février, de se mettre en grève.

Lundi 4 mars, la direction qui avait convoqué devant l'usine l'ensemble des employés a tenté une provocation en cherchant à faire rentrer un camion de marchandises dans l'usine. Devant le calme et la résolution du piquet de grève, elle a dû y renoncer. Le 5, elle a fait convoquer devant le tribunal des référés 42 travailleurs afin de demander l'expulsion des grévistes de l'usine.

Le mouvement de soutien aux travailleurs s'amplifie dans la ville de Louviers. Des nouvelles signatures de prêtres (l'ensemble des prêtres de Louviers), de médecins, de professeurs, d'instituteurs, de commerçants et d'ouvriers sont venues s'ajouter à la première liste.

Une délégation des travailleurs de Zimmerfer-Louviers s'est rendue le 5 à l'usine sœur de Ham, dans la Somme, pour y porter une lettre collective des travailleurs de Louviers à leurs camarades. A la suite de cette diffusion et des explications qui ont eu lieu entre travailleurs des deux usines, ceux de Ham ont décidé de discuter des modalités de leur soutien aux travailleurs de Zimmerfer.

Le samedi matin 10, après discussion et vote unanime en assemblée générale, les grévistes ont réoccupé l'usine à la suite de la rupture des négociations. La réoccupation s'est passée sans incidents. Les quelques non-grévistes qui étaient entrés dans l'usine le jour précédent à la suite de l'accord avec le patron ont constaté la réoccupation et sont rentrés chez eux.

Un tract expliquant les motifs de la réoccupation a été largement diffusé à Louviers. Il fait le point des négociations :

« Hier, vendredi 9 mars, la direction a mis fin de son propre fait aux discussions qui avaient commencé entre grévistes et direction. Nous avons tout fait pour éviter la grève. Depuis plusieurs mois, nous avons déposé nos revendications.

« Mercredi 7 mars, dans le but de montrer notre bonne volonté, nous avons décidé de laisser entrer le personnel non-gréviste aux conditions suivantes : que le patron n'oblige pas les non-grévistes à faire le travail des grévistes, qu'aucun camion n'entre ni ne sorte de l'usine, que la direction engage immédiatement des négociations pour nos revendications (...).

« La direction fait sur les salaires une proposition ridicule : 4 %. L'usine Zimmerfer est connue dans toute la région pour son travail pénible et ses bas salaires. Le taux d'embauche pour un manœuvre ou un OS1 est de 5,45 F, ce qui fait un salaire inférieur à 1.000 F net pour 45 heures de travail. Certains d'entre nous gagnent même moins.

« Nous voulons que nos salaires soient alignés progressivement sur ceux des usines semblables (comme l'usine du même groupe à Ham). Dans l'usine, nous voulons pour les OS1 : 6,60 F, OS2 : 6,75 F, pour les P1 : 7,15 F, pour les P2 : 7,95 F, pour les P3 : 9,15 F.

« Le patron ne tient pas ses promesses (...). »

COMITE DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DE ZIMMERFER

LOUVIERS : Serge Chanvrain, 15, rue Malherbes, 27400 Louviers. Paris : Pierre Sorlin, 13, rue Pierre-Nicolas, 75005 Paris.

• Coframaille : une belle victoire

VENDREDI soir, 9 mars, à 21 heures, les Dalton-WILLOT ont cédé (voir « T.S. » précédents). Un protocole d'accord a été passé entre les grévistes de la Coframaille et la direction d'Agache-Willot. Le voyage de Schirmeck (Bas-Rhin) — siège de l'usine — à Lille, siège du groupe, a été payant après cinq jours d'occupation du hall principal.

Pourtant, la délégation des ouvrières (une quarantaine) n'avait pas prévu un « séjour » aussi long à Lille. Mais rapidement, la solidarité s'est organisée autour d'elle. Les camarades PSU se sont mobilisés ; d'une part pour permettre aux grévistes de mener l'occupation (lits, nécessaires de toilette, linge, etc.) et d'autre part pour faire connaître aux autres travailleuses et travailleurs du Nord ce qui se passait au siège des Willot.

Pour sa part, la CFDT-Hacuitex-Nord a pris en charge les repas. Elle a pris aussi en charge la négociation dès le mardi de l'arrivée, plus sans doute que ne l'auraient souhaité les grévistes qui, dans le Bas-Rhin, ont mené pendant trois semaines, en assemblée générale de leur section CFDT, l'ensemble de leurs actions avec une grande maîtrise.

Quoi qu'il en soit, le protocole est une belle victoire. Il prévoit un salaire garanti, détaché à 90 % et dès maintenant du rendement, sur la base des « chronométrages » antérieurs à l'arrivée des fameux « experts » parisiens, c'est-à-dire sur une base notablement inférieure à celle des cinq derniers mois. Quant aux 10 % restants, ils devront disparaître progressivement. Les modalités techniques d'application de l'accord doivent être arrêtées, d'un commun accord, avant deux mois, pendant lesquels le salaire est garanti sur la base des trois meilleurs mois depuis septembre 1972.

La direction a cédé devant la volonté collective des ouvrières. Elle a cédé aussi grâce au grand mouvement de popularisation qui s'est développé à Schirmeck et dans toute la vallée de la Bruche. A Lille, et aux alentours, après trois jours, les grosses boîtes du textile étaient alertées (Pérenchies, Lerent, Waskuehal, Dalle, Levi's, Phildar, D.M.C., etc.). Les filles des « chèques postaux », celles de la Sécurité sociale ont été également sensibilisées. L'unité populaire n'était pas un slogan creux : La direction de Pérenchies l'a bien compris en donnant satisfaction aux bobineuses, prêtes à débrayer.

Mais le mouvement est créé. Une brèche est introduite dans le système de production au rendement. Les ouvrières de la Coframaille, après celles de la SPLI à Fougères (I.-et-V.), ont, par le sérieux et l'efficacité de leurs actions, ouvert la voie à de grandes luttes contre une des bases d'accumulation du profit capitaliste et d'exploitation de l'homme par l'homme. L'enjeu est de taille. Les Wil-

lot le savent. Ils ont dit que l'accord « ne prétend nullement résoudre sur le plan général le problème complexe du salaire au rendement ».

Lundi dernier 12, les ouvrières de la Coframaille en grève ont gardé la tête froide, malgré le succès et la joie. Elles ont discuté avec toutes les grévistes (celles qui n'ont pas fait le voyage lillois). Elles ont revu la direction pour vérifier que l'on ne disait pas « blanc » à Lille et « noir » à Schirmeck.

Elles ne reprendront pas le travail avant d'être sûres de ne pas « se faire avoir ». Car elles ont appris des drôles de choses. Par exemple que le syndicat F.O. (les bureaux) avaient écrit aux Willot pour leur demander de ne pas céder ; où, s'ils cédaient, de faire « qu'ils (les bureaux) aient leur part du gâteau ».

Bien entendu, les filles souhaitent depuis le début de la grève que tous en profitent, à condition de montrer concrètement leur soutien. Ce qui n'a guère été le cas.

En attendant, samedi 17, il y aura fête « pop » à Schirmeck. Et ce sera « bien ! ».

M.C.

• Carpentras : toujours le racisme

Le soir du 18 février à Carpentras (84) deux Marocains (dont un responsable des cours d'alphabétisation) sont agressés par six nervis sortant du « Café de l'Univers ».

Déjà, en septembre 1971, Ahmed Embarki avait été agressé par Marc Bellier. Celui-ci a été condamné en juillet 1972. Les travailleurs doivent coucher à la belle étoile car leurs « foyers » ont été fermés par les autorités sans relèvement prévu. Des bandes organisées et armées les visitent en pleine nuit et les dévalisent. Cela s'ajoute au racisme « quoti-

dien » : boulangers refusant de vendre du pain ; bars interdits ; accès à la piscine interdit.

Le marché aux esclaves continue en permanence. Les travailleurs français doivent comprendre que les conditions faites aux immigrés (bas salaires, absence de tous droits...) permettent l'abaissement des salaires de tous les salariés. Donc défendre les droits des travailleurs immigrés, c'est défendre ceux de tous les travailleurs.

Pour cela, une manifestation a été organisée le samedi 24 février à Carpentras par l'As-

sociation de Solidarité avec les travailleurs immigrés ; le Mouvement de la paix ; le M.D.P.L. ; Vie nouvelle ; le Comité de défense des droits et de la vie des immigrés ; Mouvement d'action judiciaire ; C.F.D.T. ; C.G.T. ; P.S. ; P.C.F. ; O.C.I.-A.J.S. ; Ligue communiste ; Lutte occitane. Le P.C.F., la C.G.T. et l'O.C.I.-A.J.S. retirent rapidement leur signature.

La manifestation commence avec 200 personnes. A la fin du lent défilé à travers la ville ce sont 300 manifestants qui écoutent le court exposé du délégué de l'A.S.T.I.

colère à l'AFJT

Les travailleurs de l'Association des foyers de jeunes travailleurs sont en grève depuis le 1^{er} mars. Ils réclament depuis quatre mois une prime de vacances uniforme de 800 F, l'heure mensuelle d'information syndicale, 20 heures pour la délégation syndicale.

A l'issue de l'assemblée générale du vendredi 2, placés devant le refus catégorique de la direction d'engager des discussions, les grévistes ont décidé d'occuper le siège de l'association. Ils ont « retenu » dans son bureau le directeur M. Guibert afin de pouvoir discuter avec celui-ci.

Après vingt heures passées avec eux, M. Guibert est retourné chez lui, avec le maximum d'information. La grève se poursuit sous d'autres formes.

● St-Germain du Corbéis (IMP) : 4 mois de grève

Quatrième mois de grève pour 22 membres du personnel éducatif de l'IMP de Saint-Germain-du-Corbéis. Cette grève, commencée le 30 novembre 1972, a pour objectif de défendre des méthodes de travail mises en œuvre difficilement pendant un an et demi par l'équipe éducative et condamnée par l'administration qui empêche toute possibilité de faire autre chose que de mater, garder ou occuper les enfants. Considérant les enfants irrécupérables ou devant produire rapidement, la caisse d'Allocations familiales fait échec au projet de donner enfin la parole aux enfants, en n'accordant qu'un nombre insuffisant d'éducateurs, en licenciant le directeur puis deux psychiatres-psychanalystes.

Les grévistes voulaient, à partir des adultes embauchés sous différents statuts dans l'IMP, constituer une équipe dont les interventions multiples soient concertées, refusant de différencier le thérapeutique, l'éducatif, l'apprentissage scolaire ou technique.

Depuis le 11 décembre où la première revendication a été satisfaite (quatre éducateurs d'internat supplémentaires), aucune des autres revendications n'a trouvé de solution. C'est pourquoi les grévistes et les psychiatres ont présenté une proposition de compromis : réintégration des psychiatres licenciés, à terme (18 mois) avec nouveau contrat, reconstitution de l'équipe, et choix de leur(s) successeur(s).

ultimatum

Après trois mois de grève, et avec cette proposition, la commission de gestion se réunit pendant une heure. La direction de l'établissement tente de faire prendre en charge des enfants par d'autres établissements. Notre lutte suppose le maintien des enfants dans l'établissement et refuse l'homogénéisation de la population. Pendant le mois de février, la grève des éducateurs a été appuyée par une manifes-

tation organisée par le Comité de soutien d'Alençon, réunissant 150 à 200 personnes, le 24 février, et par un meeting à Rouen, organisé par le Comité de soutien de Haute-Normandie, regroupant 300 personnes.

Mais le 7 mars, la caisse d'Allocations familiales, loin de chercher une solution, répond au compromis proposé par un ultimatum et des menaces. Après avoir dénigré l'action des psychothérapeutes, la CAF refuse leur intégration même à terme. Elle leur accorde (quand même) la possibilité de venir une fois, et une fois seulement, mettre au courant leur successeur.

Suit une mise en garde adressée aux éducateurs : un projet thérapeutique auquel ils devront adhérer, et une réponse non satisfaisante aux revendications. Pour le 5 mars au plus tard, les éducateurs grévistes devront avoir donné leur décision en fonction des dispositions ci-dessus. Il n'est pas question de répondre à cet ultimatum, de suspendre trois mois et demi de grève en adhérant à un tel texte, de renier ce que nous avons fait avec les enfants. ■

● SEIMA (Sens) : solidarité français-immigrés

La grève à la SEIMA (sous-traitance d'accessoires pour automobilistes) (voir « TS » du 28-2) de l'équipe de nuit (100 travailleurs sur 1500) s'est terminée après dix jours de lutte par une importante victoire des grévistes : réduction d'horaires de 46 à 44 heures ; repos un samedi sur deux. Cette grève comporte des enseignements :

1. L'équipe de nuit, composée essentiellement de travailleurs portugais, s'est montrée extrêmement combative. Mais elle n'a pas réussi à obtenir l'appui des travailleurs de jour, souvent français. Ces derniers ne comprennent pas que leur hostilité à l'égard des étrangers fait le jeu du patron. Pour détruire le racisme et faire jouer la solidarité ouvrière, il reste beaucoup à faire. La section de Sens du PSU est décidée à s'y employer.

2. Du côté syndical, chaque organisation a joué son rôle habituel, tel qu'on le retrouve dans toute la France : la CFTC a joué son rôle de syndicat maison, défendant sa politique de collaboration de classes avec plus d'acharnement que le patron lui-même. La CGT, non présente dans l'entreprise, a sorti un tract critiquant la CFDT et affirmant que « seul un syndicat CGT très puissant était capable de guider les travailleurs dans la lutte, à l'abri des provocations d'où qu'elles viennent ; ensuite, la CGT pourra discuter valablement avec le patron, soutenue par l'ensemble du personnel ». La CFDT a eu une attitude très correcte, se mettant à l'écoute des travailleurs tout en les poussant à s'organiser eux-mêmes.

3. Du côté politique, même attitude, presque poussée à la caricature, des organisations : tout occupés à leur seule campagne électorale, le PC et le PS ont été quasi totalement absents, alors que ce dont avait le plus besoin ces travailleurs déracinés, c'était un soutien. Seul le candidat du PC faisait paraître un article appelant (de loin) les travailleurs de la SEIMA « à la plus grande vigilance à l'égard de toute aventure ». Pourquoi s'agiter, en effet, puisque « rien n'est plus urgent ni plus efficace pour les travailleurs, y compris ceux de la SEIMA, que le triomphe du programme commun ».

Quant à la section PSU, elle a toujours été présente dans la mesure de ses moyens, non pour donner des leçons mais pour soutenir, populariser, exprimer son point de vue. Le soutien a été dès le cinquième jour de grève assuré par une collecte lancée et remise au comité de grève ; la popularisation a été assurée par divers tracts et articles ; le point de vue du PSU s'est manifesté et se manifestera encore dans l'entreprise en faveur de la nécessaire solidarité des exploités, français et immigrés, dans leur lutte contre le patron qui ne manquera pas de se poursuivre dans les mois qui viennent.

LA SECTION DE SENS.



● Clermont-Ferrand : immobilier

A Clermont-Ferrand, 4^e semaine de grève à Centre-Auvergne, société immobilière qui regroupe 5 sociétés de promotion et de gestion (60 % des logements de Clermont-Ferrand et sa région, soit 5 000).

Comme partout, c'est l'urbanisation sauvage, pas d'équipements et de transports collectifs, des loyers élevés.

Comme partout, les requins de l'immobilier se sentent, bien sûr, très forts et les revendications des ouvriers (1 000 F dès l'embauche, 40 h/semaine, unification des salaires au sein des 5 sociétés du groupe, incorporation de la prime d'assiduité, rétablissement de la prime de vacances), ne leur font pas peur (la CAGI, société de gérance, qui emploie 4 salariés, dont 3 à moins de 1 000 F, encaisse 400 000 F d'honoraires par an. Cela ferait 400 salaires à 1 000 F ! Sur cette somme, on pourrait bien facilement prélever le montant des revendications exigées... il en restera bien assez pour les requins !

Le P.S.U. soutient l'action des travailleurs de Centre-Auvergne et mène avec les habitants l'action nécessaire pour le contrôle de leur cadre de vie.

● Armée :

les insoumis s'organisent

L'armée dispose pour 1973 de 34.800 millions de francs, soit 17 % du budget total et 3,10 % du Produit national brut, et d'un effectif budgétaire de 573.807 personnes. Les usines d'armement dont le chiffre d'affaires frôle les 22 milliards de francs et qui emploient 270.000 personnes permettent à la France d'être le troisième exportateur mondial de matériel militaire (7,1 milliards de francs d'armement exporté en 1971). Elle dispose pour l'essai et la démonstration de ce matériel ainsi que pour l'entraînement de ses troupes et des troupes « amies » de 260.000 hectares et elle cherche à étendre cette occupation permanente du territoire (Larzac, Canjuers, etc.).

18.000 soldats stationnent en permanence outre-mer pour garantir les intérêts de l'impérialisme français (Djibouti, Tchad, Madagascar, etc.) et une « force d'intervention extérieure » de plus de 16.000 hommes peut y être expédiée en moins de 24 heures pour aider les pouvoirs en place à massacrer « quelques poignées de rebelles ».

L'armée sous couvert de patriotisme, d'indépendance nationale, de dissuasion nucléaire (50 milliards de francs engagés depuis 1960 — Joël Le Theule « Le Monde » 5 nov. 72) et de protection civile se prépare à la guerre civile : « La D.O.T., défense opérationnelle du territoire, est aujourd'hui organisée pour éviter tout retour aux événements qui ébranlèrent la nation en Mai 1968 » a déclaré Fanton, Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale, le 19 janvier 1970.

répression

L'armée dispose d'un appareil où il faut distinguer :

— Des forces politiquement et militairement sûres : 102.509 policiers en 1973 ; 66.533 gendarmes ; troupes d'élite (paras, légion), régiments à forte proportion d'engagés, encadrements de réservistes volontaires pour une mobilisation en cas de troubles. Ces troupes pouvant compter sur l'appui de groupes para-militaires (C.D.R., S.A.C., C.F.T.).

— Une force moins sûre, dite de « dissuasion statique » constituée par les appelés.

En temps de paix, la conscription offre une main-d'œuvre bon marché (protection civile, marée noire) qui est systématiquement employée pour briser les grèves (métro, éboueurs) et qui permet de moduler l'afflux de jeunes travailleurs sur le marché (volant de chômage). Elle sert de rite d'initiation (« tu seras un homme ») et prépare le contingent à accepter sans broncher les diverses cadences imposées par la vie civile. Enfin, la conscription sert de masque démocratique : la bourgeoisie souligne le caractère populaire du contingent pour dissimuler le rôle éventuel de l'armée de métier (guerre vile) et se prémunir contre les risques politiques présentés par une armée totalement mercenaire (putsch, coup d'Etat).

En période de troubles, « on » lui fera assurer la continuité de la vie civile : bonne

marche des secteurs-clefs de la production, transports, réquisitions... En ne la plaçant pas en première ligne de la guerre civile, « on » limite les risques de fraternisation et pour plus de sûreté encore, un appelé sur trois « seulement » sert dans une unité combattante. De plus, Sécurité Militaire et Renseignements généraux repèrent soigneusement les suspects politiques (cote : 06) ce qui rend difficile et peu efficace le travail des « militants infiltrés », qui, s'ils passent souvent à travers le premier tri, sont vite repérés et étroitement surveillés dès qu'ils militent.

Le pouvoir, en abaissant la moyenne de l'âge d'incorporation par une quasi-suppression des sursis, et en reprenant une politique d'incorporation systématique des « gauchistes » tente ouvertement de remédier aux carences répressives et idéologiques de l'école et de la famille en décomposition. Tragique méprise d'un pouvoir qui reconnaît bien la révolution dans la jeunesse mais la réduit au sexe masculin et tente de la faire marcher définitivement au pas : les chiffres officiels (probablement en dessous de la vérité) indiquaient pour 1971, 2.120 désertions et 950 condamnations pour insoumission.

insoumission de groupe

Le pouvoir peut dans le plus grand silence poursuivre, incarcérer, juger quelques centaines d'insoumis isolés. Le rapport de force se trouve modifié s'il a affaire à des groupes (Manifeste des 343 femmes, déclaration des 331 médecins sur l'avortement, Groupe des 112 objecteurs « Opération 20 », Groupe d'Insoumission totale de Lyon).

Beaucoup, trop souvent des groupes gauchistes appellent à la lutte antimilitariste pour masquer la réalité de leurs embarrasements et le pauvre usage qu'ils font de leur « liberté civile ».

Nous appelons à la création de groupes d'individus qui se déclarent collectivement insoumis plusieurs mois avant l'incorporation, en liaison avec des avocats et avec un large soutien pour préparer la riposte à la phase répressive.

Un groupe d'insoumis ■

CONTACT : S.O.C. 6, impasse Popincourt, 75011 Paris.

UN FILM EN 3 EPOQUES DE ANDRE HARRIS ET ALAIN DE SEDOUY

FRANCAIS SI VOUS SAVIEZ

1940/1944 : des vainqueurs de Verdun aux vaincus de 40.

EN PASSANT PAR LA LORRAINE

FRANCE-ELYSEES 20, r. Quentin Bauchart - 225-79-73
horaires des séances / 13 h 45 - 16 h 25 - 19 h 10 - 21 h 55

SAINT-ANDRE-DES-ARTS 30, r. St-André-des-Arts - 326-47-18
horaires des séances / 14 h - 16 h 30 - 19 h - 21 h 30

GRAND PAVOIS 352, rue Lecourbe - 531-44-58
horaires des séances / 14 h - 16 h 30 - 19 h - 21 h 30.

1944/1945 : L'épuration... Le procès Pétain... La résistance trahie.

GENERAL NOUS VOILA

HAUTEFEUILLE 7, rue Hautefeuille - 633-79-38
horaires des séances / 13 h 30 - 16 h 15 - 19 h 05 - 21 h 55.

S.F. ELYSEES Galerie Point Show 66, Champs-Élysées - 225-67-29
horaires des séances / 11 h 45 - 14 h 00 - 16 h 50 - 19 h 40 - 22 h 30

GRAND PAVOIS 352, rue Lecourbe - 531-44-58
horaires des séances / 14 h - 16 h 30 - 19 h - 21 h 30.

1954/1969 : Les soldats perdus... La torture... Le Roi Elu...

JE VOUS AI COMPRIS

PAGODE 57 bis, rue de Babylone - 551-12-15
horaires des séances / 14 h 30 - 17 h 45 - 21 h.

SAINT-SEVERIN 12, rue St-Séverin - 033-50-91
horaires des séances / 11 h 15 - 14 h 30 - 17 h 45 - 21 h.

Correspondance ■

PROCES T.S.-PERETTI

Comment prendre l'argent là où il n'y en a pas ?

TRIBUNE SOCIALISTE a été condamné... ne fallait-il pas s'y attendre ?

En vérité quels que soient les preuves ou les témoignages (et il faut du courage pour venir témoigner devant nos tribunaux), nous sommes en présence de deux mondes qui n'ont pas la même conception des valeurs. L'un qui ne pense qu'à la phrase de Monsieur Thiers « Français enrichissez-vous » et l'autre qui constate depuis des siècles que c'est toujours à ses dépens.

ALORS, que pouvions-nous attendre du verdict d'une Chambre correctionnelle ? Nos juges ne sont pas habitués pour intervenir dans un tel différend. Nos lois n'interdisent pas de s'enrichir, ce n'est donc pas avec elles que nous prouverons qu'il y a malhonnêteté.

A titre d'exemple : on se souvient qu'au cours de l'audience un témoin particulièrement chatoilleux pour son honneur et celui de ses pairs, nous accusa sur le ton du Chef (d'entreprise) qui n'accepte aucune réplique, de « **calomnier les gens** ». Ce témoin, M. Jean-Marc Vernes, président-directeur général de la Banque Vernes et Commerciale de Paris, conseiller municipal de Neuilly, banquier et ami de M. Peretti, administrateur du Groupe Suez, dont il nous assura qu'il ignorait pratiquement tout des activités de ce groupe et notamment le financement d'opérations à la Défense (il n'est pas dans le rôle d'un administrateur de s'intéresser à ces choses-là).

Monsieur Jean-Marc Vernes ignore certainement ce qui se passe dans sa propre entreprise lorsqu'on annonce (le Monde du 8 mars) l'inculpation pour « **complicité d'abus de confiance** », dans l'affaire de la Garantie Foncière, de deux directeurs

de la Banque Vernes dont il est le P.-D.G. Bien entendu le défenseur de ce beau monde est encore le bâtonnier René Bon-doux, défenseur de Monsieur Peretti après avoir été celui de Tramonin...

Ainsi Tribune socialiste est condamné... mais nous sommes sensibles à la compréhension du tribunal qui nous inflige, seulement, 5.000 francs de dommages-intérêts alors que Monsieur Peretti, qui a sans doute des fins de mois difficiles, en réclamait 30.000.

Comme d'autre part Monsieur Peretti a annoncé que cette somme serait immédiatement versée aux œuvres sociales de la Ville de Neuilly... grâce à Tribune socialiste les pauvres et les clochards du pont de Neuilly auront une distribution gratuite de brioche dimanche prochain...

S'il m'est permis de voir ça... j'accepte volontiers de rester quelques jours au pain sec.

Guy DEGORCE ■

P.S. Puisque la loi interdit de payer une amende à l'aide d'une souscription, nous vous demandons instamment de ne pas nous adresser de chèques. Par contre nos difficultés seront grandes pour faire paraître nos prochains numéros... alors, Tribune socialiste, C.C.P. 5826 65 Paris.

militants engagés dans les luttes

L'UDR nous avait donné son accord pour faire monter à la tribune — et sous la responsabilité de chaque organisation — quatre personnes, au plus, de leur choix. L'UDR n'a pas jugé bon, sans doute, d'utiliser cette disposition, cela la regarde.

Certains articles ont parlé de débat confus, d'un concert de voix anarcho-maoïstes mêlées aux voix des militants PSU. Rien, ou pas grand-chose, sur les 2.000 personnes présentes plus insérées dans le monde du travail qu'on ne veut le faire croire. Rien, ou pas grand-chose, sur les interventions à la tribune. Rien, ou pas grand-chose, sur le fait, important pour nous, que le débat ne se situait pas dans la seule perspective d'une analyse théorique, mais bien dans la seule réalité quotidienne de la lutte des classes.

Le départ d'Alexandre Sanguinetti n'a-t-il pas prouvé d'ailleurs que, sur ce terrain, le pouvoir ne peut guère répondre que par un silence méprisant, des boutades, ou par la répression ?

Nous souhaiterions, Monsieur le Rédacteur en chef, qu'à partir des deux tracts ci-joints et de cette lettre, vous puissiez, dans la mesure du possible, communiquer à nos lecteurs un reflet le plus exact possible de la réalité.

Veillez, etc. ■

● Livres : la télé, le pouvoir et l'argent

Le livre de Jacques Thibau, ancien directeur adjoint de la Télévision française (1), explique comment nos petits écrans sont devenus ce qu'ils sont : de gentilles passeroies à « **divertissements** », laissant filtrer, à heures fixes, l'information anesthésiée.

Jacques Thibau est un des « **vidés** » de l'ORTF. La politique de l'information (Zoom, Caméra III, Face à face) qu'il avait instaurée à la télévision ne plaisait pas. On sut l'utiliser pour émettre sur pied et lancer — sans grande publicité cette fois — la deuxième chaîne. Et au revoir !

Les chemins de l'information anesthésiés sont pavés de quelques dates importantes et se rendent tout droit à la télévision de l'insignifiance « **qui est bête, mais ça change les idées** ».

Tentative de libéralisation de l'information avec Chaban-Delmas, expérience de l'équipe Desgraupes sur la première chaîne et crac ! Information coupé. M. Arthur Conte et « **l'objectivité** » viennent d'entrer à l'ORTF. M. Pompidou, en septembre 1972, définit la doctrine officielle : Télévision, voix de la France qui interdit à l'antenne de servir à la réflexion d'une société sur elle-même et au dialogue d'une nation avec elle-même.

Est arrivée l'heure de la réforme des structures de l'ORTF : carcan de l'organisation administrative, élimination des producteurs, mise au repos des réalisateurs. La production s'industrialise. Et vive le « **divertissement** » ! Ce que Arthur Conte appelle « **les forces de la joie** », ça a l'air plus dynamique, mais c'est la même bouillie.

Voix de la France + divertissement + management du

divertissement = insignifiance. Insignifiance = mercantilisme. L'équation est simple.

Mais l'avenir de l'ORTF ? Après la voix de la France, la voix des affaires écrit Jacques Thibau. Le développement de la Télévision par câble, la télévision en cassettes, la transmission par les satellites de programmes « **internationaux** » renouvellent les données des problèmes posés par la TV. Une télévision gérée par quelques intérêts puissants et précis ?

Pour Thibau, la politique suivie depuis 1969 ouvre ce chemin. Et pour plusieurs raisons :

1. La TV nationale en devenant TV de divertissement a perdu sa justification profonde.
2. Le pouvoir politique a déjà livré à une entreprise privée (Hachette) un des secteurs essentiels de l'avenir : les cassettes.
3. Pour la TV par câbles, c'est l'inverse : la Société française de télédistribution associe l'ORTF et les PTT. Mais c'est pour en bloquer en possibilités d'expression.

« **Je ne suis pas contre les affaires, conclut Jacques Thibau. Mais la vocation de la télévision, est-ce le mercantilisme ?** »

ANNE VATTIER ■

(1) Collection « **Parti Pris** », chez Calmann-Lévy. Un autre livre de Jacques Thibau doit paraître prochainement au Seuil : « **Télévision, Idéologie et Société** » où l'auteur s'efforcera d'aller au-delà de l'explication politique au sens restreint du terme et de situer la place de la télévision dans la société française, et notamment ses rapports avec l'idéologie.

● dans le courrier des autres



Suite à la dérobade honteuse d'Alexandre Sanguinetti au cours de débat organisé à Toulouse avec le candidat du PSU Achille Auban (« **TS** » n° 568), la fédération de Haute-Garonne du PSU a envoyé une lettre à la presse régionale et nationale pour expliquer ce qui s'était passé. Ça n'a pas dû les intéresser, nos confrères. Alors on va les suppléer, ce ne sera pas la première fois.

Monsieur le rédacteur en chef,

« A la suite de la rencontre organisée le vendredi 23 février au Palais des Sports de Toulouse entre Achille Auban, candidat du PSU dans la 1^{re} circonscription de Haute-Garonne et Alexandre Sanguinetti, candidat dans la même circonscription, nous estimons utile de vous apporter quelques précisions.

Ainsi que le PSU l'annonçait dans un tract invitant à cette réunion, il n'était pas question pour nous d'instaurer un débat entre personnalités politiques mais bien "d'opposer au représentant du système capitaliste des

● Nouvel Obs

Notre camarade Jean Ehrard, candidat du PSU dans le Puy-de-Dôme (Clermont II) nous transmet une « **anecdote** » révélatrice des méthodes du « **Nouvel Observateur** ».

« Le mardi 20 février, je prends connaissance avec surprise d'un article du « **Nouvel Observateur** », signé Mirandol, sur la campagne électorale à Clermont-Montagne. Dans cet article à la gloire de Louis Thiéblot, candidat PS contre Giscard, on prête à celui-ci le regret qu'une candidature PSU divise le vote à gauche. Le soir même, j'envoie au « **NO** », une mise au point précisant certains points :

« **Selon le titre même de l'éditorial de Jean Daniel dans le même numéro** : « **Tout dire !** », le PSU a lui aussi beaucoup à dire, à Clermont comme ailleurs. On pouvait s'interroger sur quelles activités militantes exceptionnelles Louis Thiéblot s'appuyait pour se prétendre représenter, seul, le courant socialiste. Présent dans tous les conflits dans et autour de l'université en mai 1968 et depuis, je n'y avais pas rencontré M. Thiéblot (qui est professeur à la faculté de médecine de Clermont).

« Le mercredi 21 février, j'apprends

que deux de nos camarades ont envoyé au **NO** une lettre de protestation, suivie d'une dizaine d'autres envoyées au correspondant local de ce journal. Ce dernier, après quelques explications embarrassées, promet une mise au point pour le numéro suivant, dernier à paraître avant les élections. Le vendredi 23, il annonce que ma lettre ne sera pas publiée dans le courrier des lecteurs, mais dans les pages politiques comme une brève mise au point. J'accepte le principe. Le correspondant me lit alors un projet d'article. Il me fait dire que Louis Thiéblot est un « **socialiste conservateur** ». Je refuse qu'on me fasse porter un tel jugement public sur un de nos partenaires de gauche. Il est alors décidé que ces mots seraient remplacés par la phrase exacte de ma première lettre au « **NO** ».

« J'étais à peu près satisfait. Pourtant, j'ai vainement cherché la mise au point dans le « **NO** » suivant. »

Puisque Jean Daniel a beaucoup d'admiration pour Michel Rocard, qu'il voterait pour lui, qu'il croit un peu moins au PSU et à ses militants et beaucoup au PS, notre camarade lui rappelle que lui, il a cru au « **NO** » : « **C'était en 1948. Un groupe d'étudiants socialistes dont j'étais, recevait à l'ENS, Claude Bourdet venu leur exposer le projet de créer un périodique libre et objectif : « l'Observateur ». Claude Bourdet n'a pas changé...** » ■

GRÈCE : l'université contre les colonels

Depuis le mois d'octobre dernier les étudiants grecs affrontent directement le régime. Grèves générales illimitées, manifestations de rues, heurts avec la police et occupations de locaux se sont succédés pour atteindre leur point culminant ces deux dernières semaines, et ce en dépit de la loi martiale et de l'intensification de la répression.

Fait nouveau, particulièrement menaçant pour le régime : l'agitation étudiante cristallise le mécontentement général et rencontre un écho de plus en plus important dans les masses.

L'UNIVERSITE grecque réduite au silence depuis le coup d'état militaire du 21 avril 67 est aujourd'hui à la pointe de l'opposition déclarée contre le régime des colonels. Tout a commencé en octobre dernier.

Profitant d'une tentative de « Libéralisation » de la junte, les étudiants revendiquent des « élections libres », la liberté d'expression et surtout la suppression du contrôle militaire au sein des conseils de discipline de l'université.

A ces revendications le pouvoir répond en annonçant des élections à l'Université, mais celles-ci ne sont qu'un simulacre de démocratie et se déroulent sous le contrôle étroit de comité d'étudiants nommés par la junte. La police est présente dans le campus, et des policiers en civil votent. Les étudiants réagissent en boycottant les élections. L'agitation s'instaure et s'amplifie jusqu'en janvier 73 où commence la série de grèves et de manifestations qui se poursuivent jusqu'à maintenant... Voici brièvement le calendrier des événements :

15 janvier — grève au département des ingénieurs civils de l'Ecole Polytechnique pour protester contre les rumeurs de création en Grèce d'établissements universitaires privés (américains). Les jours suivants les autres départements de l'Ecole Polytechnique suivent la grève. Ils réclament l'aboli-

tion des lois fascistes dont les dispositions sont les suivantes :

1) Les étudiants qui sont jugés par des tribunaux politiques ou militaires sont jugés aussi par les conseils disciplinaires des écoles, ce qui a pour conséquence leur expulsion définitive de l'Université.

2) Chaque faculté est contrôlée par un « commissaire du gouvernement » (habituellement un officier à la retraite) qui a droit de veto sur le fonctionnement et les décisions de la faculté.

De plus les étudiants de Polytechnique exigent la participation de leurs représentants élus en assemblée générale à l'élaboration de la charte sur l'enseignement supérieur.

26 janvier — Fermeture de l'Ecole Polytechnique. 1 500 étudiants tiennent un meeting dans la cour, puis manifestent dans la rue avec les étudiants des facultés de droit et des sciences. Arrestations.

29 janvier — Le Doyen, réouvre l'Ecole Polytechnique. Les A.G. votent la grève.

8 février — La grève continue. L'assemblée des enseignants de l'Ecole Polytechnique annonce qu'elle accepte de satisfaire les revendications des étudiants qui sont en rapport avec le fonctionnement propre de l'Ecole et promet de discuter avec le Ministre les autres revendications. Les étu-

dants ne tombent pas dans le piège. Ils votent pour la grève.

2 étudiants passent à Yannina devant le conseil disciplinaire. Des centaines d'étudiants ont été convoqués par la Sûreté nationale pour « affaire personnelle ». 12 étudiants de l'Ecole Commerciale d'Athènes passent devant le conseil disciplinaire parce qu'ils ont osé distribuer une étude sur les problèmes de leur école.

12 février — Papadopoulos, lui-même, signe un décret selon lequel, si un étudiant suit la grève ou incite à la grève, il perd son sursis et est incorporé immédiatement.

13 février — Grande manifestation commencée par l'Ecole Polytechnique et réunissant plusieurs facultés.

14 février — 2.500 étudiants manifestent à l'Ecole Polytechnique contre le décret pour les sursis, pendant qu'une réunion des enseignants se tient à l'intérieur de l'Ecole. La police encercle le lieu. Mots d'ordre : « Le fascisme ne passera pas », « Les mouchards dehors », « Dehors la 6^e flotte ». Les enseignants réclament l'annulation du décret. Malgré l'intervention du Doyen, la police attaque violemment les étudiants jusque dans la salle de réunion. 11 étudiants arrêtés.

Le conseil d'enseignants donne sa démission.

16 février — 88 étudiants sont appelés sous les drapeaux. 3000 étudiants occupent les locaux de la faculté de Droit. Slogans : « Les colonels aux casernes », « La liberté ou la mort »... La police attaque sauvagement et fait des dizaines de blessés.

20 février — Toutes les facultés sont en grève. Dans la soirée plusieurs arrestations en prévision des manifestations fixées pour le 21.

21 février — 5 000 étudiants occupent la faculté de droit d'Athènes. La police a coupé l'eau et l'électricité et boucle tout le quartier. Les policiers encerclent l'Ecole jusqu'au 22 février. Autour de l'Ecole la population manifeste son soutien aux étudiants.

22 février au soir — Grande manifestation populaire. Slogans contre la junte. Ou dénombre quelque 30 000 manifestants. La police charge avec une violence sans précédent. Plusieurs dizaines de blessés, il y avait même eu trois morts parmi les étudiants. Mais c'est le black-out total dans la presse à qui il est interdit de faire état des événements.

la lutte jusqu'au bout

A la suite de cette régression sauvage les étudiants décident une trêve de dix jours. Ils maintiennent l'ordre de grève mais suspendent les manifestations. Ils chargent leurs professeurs de présenter leurs revendications à la junte. Papadopoulos réagit négativement et stigmatise dans un discours le manquement à leur devoir des enseignants qui sont censés maintenir l'ordre à l'Université. Echec donc des négociations. Mardi 6 mars, une manifestation éclate à nouveau et la police intervient aussi brutalement qu'à l'accoutumée.

Aussi les colonels ne sont pas prêts à céder et sont même déterminés à intensifier la répression. De leur côté les étudiants qui ont rencontré le soutien de leurs professeurs et l'appui de la population sont décidés à mener la lutte jusqu'au bout. La situation ne manquera pas de s'envenimer et des affrontements toujours plus sanglants sont à craindre. Les étudiants et la population grecs comptent sur l'appui de l'opinion progressiste internationale qui ne s'est pas manifestée jusque là.

MAURITANIE :

la répression continue

L'A « révision des accords », les prétendus démêlés entre l'impérialisme français et le régime fantoche Daddah-Miferma sur « les questions de Défense Nationale et de monnaie », ne sont qu'une mascarade qui veut faire oublier la lutte du peuple mauritanien et la répression féroce qui s'abat sur lui. Rappelons quelques faits récents :

A Nouakchott : Mohameden Ould Baggah, Ahmed Yedaly, Mohamed El Mamy Ould Lobatt, responsables syndicalistes sont arrêtés et torturés. El Mamy dont la santé s'est dangereusement aggravée est transporté à l'hôpital. Depuis le 31 janvier : perquisitions-surprise, chasse à la littérature patriotique, aux militants recherchés, bastonnades de paisibles citoyens, arrestations, tortures se succèdent. Depuis le 6 février, Ichidou et Taleb Khyar ont déclenché une grève de la faim qui se poursuit toujours. Mme Traoré Ladji (épouse de l'un des responsables syndicaux déportés) est ar-

rêtée, torturée, jetée en prison. Plus de cent arrestations ont eu lieu durant le seul mois de février.

Le 29 janvier, les 1^{er} et 2 février, les manifestations et meetings se sont multipliés pour dénoncer la répression. La grève générale des étudiants se poursuit. L'incorporation forcée des militants dans l'armée s'accroît de plus en plus.

A Fiderick a lieu une importante grève des militaires de la garnison pour protester contre l'arbitraire de l'officier commandant Bouh Ould Maloum. A Boutilimit, le 3 février se déclenche une grève des élèves de l'institut islamique : 57 renvoyés. Les manifestations populaires et violentes de soutien à la lutte des élèves sont férocement réprimées et 70 manifestants sont arrêtés. □

● **Vendredi 16, maison du Maroc, 20 h 30 : meeting sur la Mauritanie.**



- JEAN-PIERRE OPPENHEIM
LA CFDT ET LA PLANIFICATION
25 F
- GILBERT SAUTRAY ET CHRISTIAN DOREMUS
GUIDE DE L'EMPLOI DES CADRES
20 F
- MARC MANGENOT,
NORBERT ALISE ET FABIENNE REMOUSSIN
LES JEUNES FACE A L'EMPLOI
20 F
- MICHEL BIGEY ET ANDRE SCHMIDER
LES TRANSPORTS URBAINS
18 F

chili :

la consolidation

Au soir du 4 mars, si tout restait possible en France, tout devenait à nouveau possible au Chili. Le brutal coup de frein électoral espéré par la droite chilienne et ses alliés des Etats-Unis n'a pas eu lieu. Au contraire. Les forces qui soutiennent l'Unité populaire au Chili ont totalisé 43,30 % des suffrages, soit une progression remarquable tant par rapport aux précédentes législatives qu'aux présidentielles qui devaient porter Salvatore Allende au pouvoir (36 % des voix).

EN nombre de sièges, l'Unité populaire se renforce, avec 83 sièges (63 députés, 20 sénateurs) au lieu de 73 dans l'assemblée précédente. Point crucial, le nombre des sénateurs de l'Unité populaire est suffisant pour éviter que ne joue à l'encontre du Président Allende la règle des 2/3 des voix au Sénat, qui permettrait à la droite chilienne de réaliser un véritable « coup d'Etat légal » en destituant le Président.

En termes arithmétiques, il s'agit donc d'une victoire d'autant plus nette que les précédents gouvernements du centre ou de la droite n'ont jamais recueilli un nombre de voix suffisant pour atteindre la majorité absolue. Il n'y a pas si longtemps, le démocrate chrétien Frei a dû gouverner avec 29 % des suffrages...

Certes, le bloc de la « Confédération démocratique » (droite et centre) reste majoritaire à la Chambre avec 54 % des suffrages. Mais il se trouve dans l'impossibilité de paralyser l'action du gouvernement. Ses dirigeants ont beau souligner la victoire remportée sur l'U.P., ils savent bien qu'ils ont en fait essuyé un échec. Echéec d'autant plus net que la situation économique du Chili, la propagande hystérique de la droite, servie par une presse d'opposition largement majoritaire dans le pays et les multiples pressions extérieures avaient créé un climat très tendu à Santiago, dont la droite espérait bien tirer parti. C'est le contraire qui s'est produit.

la clé du scrutin

Autrement dit, il faut bien se rendre à l'évidence : les électeurs chiliens ont compris que seule la droite avait intérêt à présenter la situation comme étant catastrophique et à provoquer dans les consciences l'amalgame entre « situation désastreuse » et « gauche au pouvoir ».

C'était faire bon marché des notables améliorations du niveau de vie. C'était compter pour rien la reconquête par le Chili de son indépendance économique et politique. C'était ignorer le changement profond ressenti par les travailleurs chiliens qui apprennent de plus en plus nombreux à gérer leurs instruments de production, qui accèdent à la responsabilité de leur vie et de leur avenir. C'était sous-estimer le formidable impact des procédures de contrôle ouvrier introduites dans les usines et les quartiers sous l'impulsion des travailleurs eux-mêmes, et en étroite imbrication avec les initiatives gouvernementales.

C'était en un mot oublier que le gouvernement de l'U.P. est ressenti par les chiliens comme « leur » gouvernement ; les conquêtes économiques et sociales comme « leurs » conquêtes.

Oublier donc leur mobilisation, leur vigilance, dans le combat quotidien contre la bourgeoisie.

Car la clé du scrutin est là : la

mobilisation populaire est une réalité indiscutable. Elle s'est développée dans les entreprises où de nombreuses nationalisations parties de la base ont dû être légalisées par le gouvernement (notamment le secteur textile) ; dans les campagnes où l'expropriation des terres s'est réalisée plus rapidement que prévu (notamment chez les indiens Mapuches) ; dans les quartiers où les travailleurs ont organisé eux-mêmes le ravitaillement, en priorité dans les quartiers populaires ; dans les institutions communales où se sont créés des commandos de défense.

Le peuple chilien a donc jugé.

Il a jugé que, s'il y avait des difficultés de ravitaillement, elles existaient bien avant la venue au pouvoir de l'U.P. Qu'au surplus, du fait de l'organisation spontanée du ravitaillement des quartiers populaires par des « comités de ravitaillement » et « d'organisation de la production », les quartiers bourgeois étaient pratiquement les seuls touchés par lesdites difficultés. Les travailleurs chiliens ont même eu la faiblesse de sourire de ce juste retour des choses...

Le peuple chilien a jugé que les manifestations de protestation n'ont touché que les zones les plus riches du pays, qu'elles ont été organisées sciemment pour mettre le gouvernement en difficulté et que loin d'avoir un caractère spontané, elles n'étaient que de grossières provocations.

Il a jugé que pour considérable qu'elle soit, la hausse des prix n'était pas un phénomène nouveau et qu'elle se conjugait en outre avec une augmentation très importante des salaires, une progression sensible du pouvoir d'achat et la reprise d'une consommation qui stagnait jusque là. Que la relance de cette consommation populaire selon un schéma économique désormais bien établi avait eu pour effet de provoquer un **décollage de la production industrielle** (taux de croissance de 8 à 9 %, depuis la venue de l'U.P.) lui-même générateur d'une augmentation du niveau de revenu et de vie.

Le peuple chilien a pu constater aussi que la réforme agraire si lente à se mettre en œuvre du temps de Frei (2 millions ha expropriés en six ans) s'était brutalement accélérée dès le début de l'expérience Allende (1,6 millions ha en six mois). Qu'elle s'était accompagnée, contrairement aux précédentes, de la mise en valeur des terres, de la redéfinition d'une surface minimale d'exploitations, etc. Le peuple chilien sait que si les exportations de cuivre ont fléchi, c'est en raison, d'une part, du blocage des cargaisons, du fait de l'action intentée devant les tribunaux par la Kennecott Braden Copper Corporation contre le gouvernement chilien, d'autre part de la détérioration (provoquée ?) des termes de l'échange sur le marché mondial.

Si le phénomène a surpris, il s'explique cependant lorsqu'on cesse de raisonner en termes de classe politique pour analyser les véritables motivations du vote populaire.

Il est vrai que dans certains quar-

tiers le ravitaillement était devenu difficile du fait du renchérissement considérable de certaines denrées alimentaires. Il est vrai aussi que l'inflation avait atteint des limites presque insupportables. Il est vrai que les revenus des exportations de cuivre avaient subi un important fléchissement. Il est vrai que la situation dans les terres agricoles du pays était devenue très confuse du fait des difficultés de mise en œuvre de la réforme agraire, dont les critères (taille des exploitations, propriété collective ou petites propriétés paysannes) n'étaient pas clairement définis.

La droite a tiré argument de tout cela, et surabondamment, en publiant des photos de files d'attente devant les boutiques, en organisant des manifestations téléguidées de protestations dans les quartiers bourgeois (manifestations de casseroles) en montant en épingle le moindre incident survenant du fait de la réforme agraire. Elle a, au surplus, agité l'épouvantail bien connu de la suppression des libertés, du régime policier auquel recourrait Allende en cas de victoire de la droite. Elle a par avance accusé Allende de ne pas vouloir tenir compte du résultat électoral.

la leçon du Chili

Tout cela, dira-t-on, était de bonne guerre... Mais cette action de dénigrement systématique, prenait le relais d'une **campagne de sabotage économique**, dont tous les observateurs de retour du Chili s'accordent à reconnaître le caractère préoccupant ; elle venait après l'organisation de mouvements de grève nationaux (commerçants, transporteurs) ayant pour but avoué de paralyser l'économie chilienne et de la mettre au bord du gouffre ; elle se conjugait avec une pression extérieure très forte des Etats-Unis pour couper toutes possibilités de crédit au gouvernement chilien et exiger le remboursement de l'importante dette extérieure chilienne, en même temps que les tribunaux européens, en bons serviteurs de la logique capitaliste, bloquaient les cargaisons de cuivre (affaire de la Kennecott).

Cette mobilisation, qui réalise le mot d'ordre « **la parole aux travailleurs** » a joué constamment en interaction avec les mesures prises par le gouvernement qui, de son côté, s'est assuré la neutralité de l'armée. C'est dans le

caractère à la fois complémentaire et dialectique des deux démarches, celle des travailleurs en lutte et celle du gouvernement, qu'il faut rechercher les raisons du succès du régime et de sa capacité à résister au travail de sape de la bourgeoisie chilienne et de ses alliés extérieurs.

Doit-on en conclure que la « **voie chilienne** » est la seule possible ?

Les résultats du second tour des élections françaises qui viennent de tomber n'incitent guère à une réponse positive. Tout au plus, peut-on penser qu'un gouvernement de gauche peut conserver le pouvoir et accroître son audience si le peuple reste mobilisé et contrôle constamment son action, s'il impose sa mobilisation comme le seul rempart aux menées réactionnaires.

Si la leçon du Chili peut porter, c'est sur ce point. Etant entendu que tout reste à faire au gouvernement de l'U.P. : d'abord pour résorber la crise économique. Celle-ci est due à l'essoufflement de l'appareil productif face à la relance de la consommation : les investissements nécessaires n'ont pas pu être faits à cause de la faiblesse des rentrées de devises. N'ayant pu étouffer l'expérience chilienne de l'intérieur, le capitalisme international va désormais tenter le maximum pour l'isoler à l'extérieur.

Dès lors, notre responsabilité est grande et important aurait pu être l'impact d'une victoire des forces de gauche en France. Un gouvernement socialiste aurait pu apporter tout son appui au peuple chilien : il n'en sera rien.

Mais les forces de gauche en France pour qui l'expérience chilienne représente, plus qu'un exemple, un espoir, doivent rester mobilisées pour le soutien au Chili socialiste.

Quant aux « **démocrates** » qui nous disent qu'Allende est minoritaire, qu'il gouverne contre la volonté du peuple chilien, nous leur répondrons que bien des dirigeants gouvernement avec moins de 50 % des suffrages ; que les travailleurs chiliens ont bien souvent décidé sur leur lieu de travail, sur leur lieu d'existence, les formes d'organisation de leur vie. Que la liberté de la presse, les garanties constitutionnelles sont respectées au Chili mieux qu'elles ne le sont en France. Que la libération d'un peuple, la reprise en main de son destin ne saurait se marchander ni même parfois s'incliner devant un résultat électoral aux règles truquées.

Cette dernière question ne s'est même pas posée le 4 mars dernier. Ce résultat représente pour tous les militants une grande victoire : le Chili peut s'engager sur la voie du socialisme. La nécessaire approbation de la politique du gouvernement d'Unité populaire a eu lieu. Très tôt, finalement. La prise du pouvoir décidément c'est important : quand on peut, librement, la rendre irréversible.

Daniel LENEGRE ■



APPEL

“Requiem pour Rocard” : c’était les cris de joie de l’UDR apprenant les résultats des Yvelines.

Nous avons perdu un siège,
nous n’avons pas perdu la guerre.

Les élections, moment difficile et coûteux de notre combat, sont maintenant passées ; il est essentiel de pouvoir le poursuivre et l’amplifier sur tous les autres terrains.

Depuis plusieurs semaines, nous faisons appel à vous : aujourd’hui, chacun doit mesurer l’enjeu. Si nous n’avons pas les moyens - que vous seuls pouvez nous donner - d’être présents dans toutes les luttes à venir, notre silence sera comme une disparition. Et il y aura des tas de gens - d’abord à l’UDR - qui ne demandent pas mieux.

Le geste que vous ferez (ou que vous ne ferez pas) a valeur d’engagement.

ET SACHEZ-LE :
LE PLUS DUR RESTE A FAIRE



9, rue Boromé, 75015 Paris - C.C.P. Paris 14.020.44